

Quartiers en quarantaine

Après Tanger et Fès, le confinement partiel imposé à Marrakech, Béni Mellal, Casablanca et Rabat



Lire page 3

Note stratégique des HCP, SNU et BM sur l'impact du Covid-19 au Maroc



L'économie nationale devrait connaître sa première récession depuis plus de deux décennies

Page 4

Les transactions immobilières ont baissé de près de la moitié au deuxième trimestre



Les prix des actifs immobiliers se sont dépréciés de 3,3% par rapport au même trimestre de l'année dernière

Page 10

Ces personnes guéries qui gardent des séquelles du coronavirus



Des anomalies cardiologiques observées chez la majorité des patients récemment remis du Covid-19

Page 7

Yassine Bono étincelant contre Manchester United en Ligue Europa



Page 22

La situation épidémiologique suscite l'inquiétude

1.472 nouveaux cas d'infection au Covid-19 et 26 décès enregistrés en 24 heures



Depuis plus de deux semaines, le bilan quotidien des contaminations au Covid-19 au Maroc est passé au-dessus de la barre des 1.000 cas, le nombre de cas graves et critiques explose et celui des personnes sous respiration artificielle ne cesse d'augmenter alors que le nombre de décès enregistre des records quotidiens.

Une situation jugée inquiétante qui a interpellé le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Lors d'une visioconférence tenue jeudi dernier depuis Genève, Tedros Adhanom Ghebreyesus a, en effet, affirmé que "le nombre de cas de contaminations et de décès au Maroc reste faible en comparaison avec d'autres pays, mais la tendance est à la hausse... La situation deviendra plus grave si cette tendance haussière se poursuit", a-t-il averti, appelant les autorités marocaines à "faire plus" pour inverser cette tendance et à "être plus fermes" dans les mesures prises pour endiguer la pandémie.

Il faut dire que le Royaume a enregistré mercredi dernier un record en termes de nouvelles contaminations avec 1.499 nouveaux cas. Un autre résultat aussi triste a été enregistré dimanche.

1.472 nouveaux cas d'infection au coronavirus (Covid-19) et 778 guérisons ont, en effet, été enregistrés selon le ministère de la Santé.

Ce bilan porte à 42.489 le nombre de contaminations dans le Royaume depuis le premier cas signalé le 2 mars et à 29.344 celui des personnes totalement rétablies, soit un taux de guérison de 69%, a précisé le coordonnateur du Centre national des opérations d'urgence de santé publique au ministère de la Santé, Mouad Mrabet.

Le nombre de décès est passé à 658, avec 26 nouveaux cas enregistrés en 24 heures (5 à Casablanca, 9 à Marrakech, 4 Tanger, 2 à Fès et à Ouarzazate et 1 cas à Sefrou, Meknès, Témara et à Khénifra). Le taux d'incidence cumulé est de 117 cas pour 100.000 habitants, a-t-il souligné, faisant savoir que le nombre

des cas actifs s'élève à 12.487, soit un taux de 34/100.000 hbts.

Le nombre de cas exclus après des résultats négatifs d'analyses au laboratoire s'élève à 20.907, pour un total de 1.563.124, a-t-il poursuivi.

Côté répartition géographique des nouveaux cas confirmés, ledit responsable a relevé que 303 cas ont été enregistrés à Marrakech-Safi (209 à Marrakech, 40 à Rhamna, 28 à Al Haouz, 12 à Safi, 9 à Chichaoua, 3 à Youssoufia et 2 à Kelâa), 225 à Fès-Meknès (63 à Fès, 39 à Meknès, 34 à Taza, 32 à Sefrou, 24 à Boulmane, 18 à Taounate, 7 à Ifrane, 6 à Moulay Yaaâcoub et 2 à El Hajeb) et 224 à Béni Mellal-Khénifra (150 à Béni-Mellal, 31 à Fquih Ben Saleh, 27 à Khénifra, 14 à Khouribga et 2 à Azilal).

Les autres régions ayant enregistré de nouveaux cas sont Casablanca-Settat (221), Rabat-Salé-Kénitra (150), Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (145), Draâ-Tafilalt (112), l'Oriental (31), Souss-Massa (28), Dakhla-Oued Eddahab (22), Guelmim-Oued Noun (8) et Laâyoune-Sakia El Hamra (3), a-t-il précisé.

A propos des personnes se trouvant dans un état de santé critique, il a fait état de 161 cas admis dans les unités de réanimation et de soins intensifs, dont 65 personnes sous respiration artificielle. Ces cas sont répartis entre les régions de Casablanca-Settat (47), Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (37), Marrakech-Safi (30), Fès-Meknès (18), Draâ-Tafilalt (10), Rabat-Salé-Kénitra (9), Souss-Massa (5), l'Oriental (4) et Dakhla-Oued Eddahab.

Le système de santé ayant été mis à rude épreuve, voire débordé, le ministère de tutelle multiplie l'ouverture de nouvelles unités de soins. De leur côté, les autorités locales mettent des quartiers entiers en isolement dans les villes les plus touchées par le virus. Sauf qu'aujourd'hui, le nombre de personnes contaminées se compte non plus en dizaines, mais en centaines. Depuis le début de la deuxième étape du déconfinement, le 24 juin dernier, la situation épidémiologique dans le Royaume a

complètement changé en ce sens que l'indice de propagation du virus ne cesse d'évoluer et le gouvernement n'arrête pas de tirer la sonnette d'alarme, affirmant à chaque fois que la situation est "inquiétante".

Force est de constater que la poussée record des contaminations et des cas critiques liés à la pandémie de Covid-19 depuis que le Royaume a décidé de déconfiner la population, est en train de ruiner tous les efforts qu'il avait auparavant consentis. Et au regard de la situation actuelle, l'on est en mesure de s'interroger sur l'utilité de toutes les mesures restrictives qui avaient été prises et auxquelles la population avait adhéré avec civisme, patriotisme et un haut degré de responsabilité.

Le constat, aujourd'hui, est amer. Si au plus haut de cette crise sanitaire, le Maroc était cité en exemple pour sa gestion efficace de cette pandémie, actuellement, force est d'admettre que le déconfinement est un échec. Avec comme conséquences le durcissement des mesures de restriction dans certaines villes comme Tanger, Fès, Casablanca et Marrakech le renforcement des contrôles pour s'assurer du respect des gestes barrières et de nouvelles dispositions pour mieux gérer les structures sanitaires du pays qui commencent à être saturées.

Une situation qui explique, également, le sérieux camouflet essuyé par le Royaume au niveau de l'Union européenne.

Depuis vendredi 7 août, le Maroc a, en effet, été retiré de la liste des pays exemptés de restrictions de voyage à cause d'une recrudescence des cas de contagion par le Covid-19.

La montée du nombre de contaminations a amené le ministère de tutelle à changer de ton, exprimant ouvertement son inquiétude quant à l'évolution de la pandémie au Maroc. Il a même laissé entendre que si la situation se dégradait encore, elle deviendrait vite incontrôlable. Au niveau international, le Royaume est devenu ainsi 61ème mondial en nombre de décès et 58ème en

termes de contaminations. A l'échelle du continent africain, il s'est maintenu à la 6ème place.

Pourquoi en est-on arrivé là ? Et à qui incombe la responsabilité du fiasco post-confinement ?

Nombre d'explications sont avancées à ce propos. Il faut dire que plusieurs facteurs sont à l'origine de cette débâcle.

D'abord, il fallait relancer l'économie nationale en autorisant le retour de l'activité industrielle.

Les entreprises ont été invitées à reprendre leurs activités, le 24 juin dernier, dans le respect d'un protocole d'hygiène et de sécurité sanitaire prédéfini. Mais, de nombreuses unités de production ne se sont pas conformées aux guides sanitaires élaborés à cet effet et n'ont pas respecté les mesures sanitaires recommandées. Et du coup, le résultat a été on ne peut plus catastrophique avec la multiplication des clusters, puis des foyers industriels et professionnels. Les cas de Lalla Maymouna, Laâyoune et Safi sont édifiants.

On ne peut critiquer les autorités publiques pour avoir levé les mesures restrictives et permis aux citoyens de renouer avec la liberté après plus de trois mois de confinement.

On ne peut leur en vouloir non plus d'avoir voulu relancer une économie nationale mise à terre, étouffée et essoufflée à cause de l'arrêt de l'appareil productif.

On ne peut pas non plus n'en vouloir qu'aux citoyens.

En l'absence d'un vaccin fiable, efficace et validé par l'OMS, le seul remède contre le Covid-19 reste néanmoins le comportement responsable de chaque individu au sein de la collectivité, à travers notamment le respect des mesures barrières.

Malheureusement, le maintien contre toute logique de l'Aid Al Adha et la décision irréfléchie prise par les autorités de mettre en quarantaine quelques villes à la veille de la fête et de mettre à exécution leur décision six heures plus tard combinés à l'irrespect par les citoyens des mesures sanitaires et leur quasi indifférence face au virus sont en train de mener le pays vers une situation des plus critiques.

Un relâchement général a, en effet, été constaté au sein de la population. Le port du masque est devenu optionnel et avec le temps, rare voire absent. La distanciation sociale n'est plus qu'un slogan. Pourtant, les autorités publiques avaient bien insisté, et n'ont cessé d'appeler au respect strict des mesures barrières depuis les premiers jours de l'allègement du confinement.

Quoi qu'il en soit, la situation épidémiologique actuelle suscite une sorte d'inquiétude légitime et nécessite une réévaluation pour s'arrêter sur les défaillances ayant conduit à cette flambée de cas de contamination et prendre les mesures adéquates qui s'imposent pour sortir de cette crise sanitaire avec le moins de dégâts possibles.

Quartiers en quarantaine



En réaction à la recrudescence des cas Covid+ et la découverte de foyers de contamination (voir page 2), les quartiers de plusieurs villes du Royaume sont désormais étroitement surveillés par les autorités alors que d'autres sont carrément

barricadés. Le dernier en date selon nos informations serait le quartier Hay Moulay Rachid à Casablanca. Il aurait été mis sous cloche lundi matin, à l'instar de Hay Mohammadi en milieu de semaine dernière pour interdire l'accès de et vers le quartier «Al Machrou3», ainsi que certains quartiers et rues de l'arrondissement Anfa. Sans oublier l'ancienne Médina de Casablanca dont Bab Marrakech.

A Rabat, c'est le quartier «Hay Rachad» qui a été mis sous cloche pour les mêmes raisons, à savoir la découverte là aussi de foyers de contamination. A Béni Mellal, la situation n'est pas moins préoccupante. En plus de l'isolement de quartiers populaires, dans la ville aux centaines de milliers d'oliviers, les cafés ferment désormais à partir de 18h. Et pour cause, avec 150 nouveaux cas recensés à Béni Mellal dimanche (18h), la porte du Moyen Atlas est dangereusement sous le joug du nouveau coronavirus qui y circule de plus en plus. La situation est d'autant plus inquiétante que la province de Béni Mellal se caractérise par le taux de contamination le plus élevé avec 20 personnes atteintes du virus parmi 100.000 habitants, suivie des provinces d'Errachidia (17 pour 100.000 habitants) et Marrakech (14 pour 100.000 habitants).

Dans cette dernière province, la ville ocre se dirige doucement mais sûrement vers un reconfinement. En effet, les autorités locales de Marrakech ont procédé à la prise de plusieurs mesures suite aux dernières évolutions de la situation épi-

démiologique. Par le biais d'un communiqué, la wilaya de la région Marrakech-Safi a annoncé l'instauration de mesures à caractère général englobant tout le ressort territorial de la préfecture et d'autres spécifiques relatives à certaines zones urbaines. S'agissant des mesures générales, elles se traduisent par des opérations de sensibilisation auxquelles ont participé « plusieurs services et acteurs du secteur privé, la société civile en plus des médias locaux dans le but de sensibiliser au danger du relâchement dans le respect des mesures préventives et ses répercussions négatives notamment l'hygiène, le port obligatoire et correct des bavettes, la distanciation sociale, éviter les déplacements sauf en cas de nécessité extrême et mettre fin à certains phénomènes négatifs tels que les rassemblements dans les entrées des rues », assure ledit communiqué.

Autres mesures à caractère général, l'intensification des opérations de désinfection et de stérilisation, des contrôles des déplacements aux entrées de la ville et entre les quartiers et la prise de mesures légales avec fermeté à l'encontre des contrevenants, en plus de la fixation des horaires de fermeture des marchés et soukates à 17H00. Le respect de la limite extrême de la capacité d'accueil fixée à 50% sera également assuré tout comme la fermeture des cafés et restaurants ne respectant pas les mesures préventives et la fermeture totale des jardins, des espaces verts et l'interdiction des rassemblements dans les espaces publics et devant les agences bancaires et autres.

Pour ce qui est des mesures spécifiques, elles sont réservées à 7 zones urbaines, définies via des données et statistiques objectives de la situation épidémiologique. Il s'agit des zones de Sidi Youssef Ben Ali, Hay Hassani, Hay Mohammadi, M'hamid, Menara, Jemaa El Fna et de Kechiche. Les mesures relatives à ces zones sont : l'intensification des opérations de contrôle, la fermeture partielle ou totale de certains quartiers pour enrayer la propagation du coronavirus (Covid-19) tout en limitant les déplacements sauf en cas de nécessité extrême (travail, raisons de santé ou faire ses courses). Il s'agira aussi de fixer l'horaire de fermeture des cafés et restaurants à 22h00, d'intensifier les opérations de contrôle des unités industrielles et professionnelles pour s'assurer de leur respect des mesures préventives en vigueur.

L'ensemble de ces mesures ne sont pas exceptionnelles à l'échelle planétaire. Sur le Vieux Continent également, de nombreux pays ont durci leurs mesures pour contenir la pandémie, comme c'est le cas en Italie, en France, en Espagne ou encore au Royaume-Uni, avec l'espoir d'éviter de nouveaux confinements aux effets économiques catastrophiques. Du côté de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), on s'inquiète d'un éventuel lâcher-prise, notamment de la part des jeunes qui ont tendance à avoir des infections moins graves et donc une mortalité plus faible, et d'un relâchement de la vigilance en période estivale.

C.E



Après Tanger et Fès, le confinement partiel imposé à Marrakech, Béni Mellal, Casablanca et Rabat

HCP, SNU et BM dans une note stratégique sur l'impact du Covid-19 au Maroc

L'économie nationale devrait connaître une récession, la première depuis plus de deux décennies



Le Haut-commissariat au plan (HCP), le Système des Nations unies (SNU) au Maroc et la Banque mondiale (BM) ont rendu publique, lundi, une "note stratégique" développée conjointement pour approfondir la compréhension de l'impact socioéconomique de la pandémie de Covid-19 au Maroc, à travers une ap-

proche unique, inclusive et collaborative et formulant des recommandations stratégiques basées sur des données fiables "afin que personne ne soit laissé pour compte".

Concernant l'impact de la crise sanitaire sur l'économie marocaine, la note souligne que l'économie du pays est affectée, d'une part, par l'effondrement économique global, qui touche notamment l'Europe, son principal partenaire commercial et, d'autre part, par les mesures de confinement pour faire face à la propagation de la pandémie.

« Au deuxième trimestre 2020, l'économie marocaine, sous confinement strict de la population pendant près de 10 semaines sur 13, a été confrontée à une baisse de la demande intérieure. La consommation des ménages, en volume, se serait repliée de 6,7%. Cette baisse aurait, particulièrement, concerné les dépenses des ménages en biens manufacturés, notamment celles de l'habillement et d'équipement ainsi que celles du transport, de la restauration et des loisirs », précise la même source. Et d'ajouter que « la demande extérieure aurait également flanché, entraînant une baisse de 25,1% du volume des exportations, alors que les importations se seraient infléchies de 26,7%, impactées par le recul des achats des biens d'équipement, des produits énergétiques, des biens de consommation, des produits bruts et des demi-produits ». D'où le repli du PIB qui aurait atteint -13,8% par rapport à la même période de 2019.

La note tripartite souligne également que sur l'ensemble de l'année 2020, l'économie marocaine devrait connaître une ré-

cession, la première depuis plus de deux décennies, sous l'effet conjugué de la sécheresse et de la pandémie. Ainsi, selon les prévisions annuelles du HCP, « le PIB connaîtrait une contraction de 5,8% qui serait accompagnée par un creusement du déficit budgétaire à 7,4% du PIB. Le déficit courant devrait également s'aggraver, pour atteindre 6,9% du PIB ».

Pour ce qui est du retour de la croissance, il devrait « s'opérer progressivement à partir de 2021, avec une hausse prévue du PIB de 4,4% par rapport à 2020. Les activités non agricoles se redresseraient, affichant une progression de 3,6%, en ligne avec la reprise de la demande intérieure et extérieure, alors que le retour des conditions climatiques de saison favoriserait une hausse de la valeur ajoutée agricole ».

S'agissant du volet social, la note met en avant qu'en raison de la crise économique et sociale déclenchée par le Covid-19, la proportion de personnes « vulnérables à la pauvreté » et/ou « pauvres » pourrait passer de 17,1% de la population en 2019 à environ 19,87% en 2020, soit 1,058 million de personnes additionnelles, ajoutant que l'impact socioéconomique de la crise sera sans doute ressenti en premier lieu et durement par les travailleurs du secteur informel qui représentent une grande majorité des Marocains actifs et populations étrangères (migrants, réfugiés), et qui sont généralement employés dans des secteurs particulièrement vulnérables à la crise, comme le secteur du tourisme ou des transports, la vente au détail, ou encore la « gig économie », mais également par tous ceux dont le travail ne peut pas se faire à distance.

Selon la note, le Maroc, outre des mesures de santé publique strictes qui ont permis au pays de réagir rapidement contre l'évolution de la pandémie, a mis en place le Fonds national Covid-19 (d'un montant de près de 3,3 milliards USD à fin mai) afin d'atténuer les impacts de la pandémie sur les entreprises et les ménages vulnérables tout en permettant des allocations de santé plus élevées, ajoutant qu'un Comité de veille économique (CVE) a été mis en place au niveau du ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, chargé, d'une part, de suivre l'évolution de la situation économique à travers des mécanismes de suivi et d'évaluation rigoureux et, d'autre part, d'identifier les mesures appropriées en termes de soutien aux secteurs impactés.

Ladite note présente également les actions entreprises par le Maroc et met en relief les principales recommandations des agences du Système des Nations unies pour accompagner une réponse intégrée et efficace face aux répercussions économiques et sociales de la crise.

Elle appelle à voir, dans la crise, des opportunités à saisir pour une reprise alignée sur les Objectifs de développement durable (ODD), bien informée et inclusive qui ne laisse personne pour compte, précise le communiqué, notant que ses recommandations plaident pour une plus grande attention au suivi de la pauvreté multidimensionnelle, à l'innovation dans la collecte et l'analyse des données contextualisées, à l'investissement dans la continuité des services publics d'éducation et de santé durant et après la crise, ainsi qu'au renforcement de la régionalisation et de la valorisation du rôle de la société civile.

La note stratégique et ses différentes recommandations ont l'ambition de servir d'outil de travail pour une réponse socioéconomique immédiate, à moyen et long termes au Covid-19 dans un esprit collaboratif de responsabilité partagée pour répondre aux besoins des personnes vulnérables, protéger les emplois et les moyens de subsistance et permettre une reprise progressive et durable de l'économie, ajoute la même source.

Les décisions à prendre dans les prochains mois seront certainement cruciales afin d'atteindre les ODD, souligne le communiqué, relevant que cette note stratégique conjointe montre que "la crise appelle un relèvement plus équitable, inclusif et respectueux de l'environnement vers des économies durables et des sociétés plus résilientes, notamment face aux pandémies et aux changements climatiques".

La version électronique de cette note stratégique est diffusée à partir du 17 août 2020, sur les sites Internet du HCP, des agences du SNU et de la Banque mondiale ainsi que sur leurs réseaux sociaux respectifs.

H. T



Le retour de la croissance prévu progressivement à partir de 2021

3200 prestations de soins dispensées à l'hôpital militaire marocain de Beyrouth

L'hôpital militaire de campagne, déployé sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à Beyrouth, a offert à ce jour quelque 3240 prestations médicales au profit des personnes touchées par l'explosion tragique survenue dans le port de Beyrouth.

Depuis le lancement des services de cette structure médicale, le 10 août, 1435 personnes ont bénéficié des prestations prodiguées par le personnel de l'hôpital en recevant des traitements, examens et services médicaux couvrant diverses spécialités.

Ainsi, le personnel médical de l'hôpital a effectué 24 chirurgies dans diverses spécialités, dont la chirurgie générale, l'orthopédie et médecine articulaire, la neurologie, l'ophtalmologie, l'otorhinolaryngologie, la gynécologie, la chirurgie obstétrique, la réanimation, la chirurgie des brûlures, la chirurgie reconstructive, l'anesthésie, la pédiatrie et la médecine générale.

Il a également fourni plusieurs services de traitement de base, dont 81 services d'analyses médicales, et effectué 165 examens aux rayons X, en plus de la distribution gracieuse de médicaments à plus de 1.200 personnes.

Reflétant la forte volonté du Souverain de fournir une assistance médicale urgente au Liban pour surmonter les circonstances difficiles que traverse le pays, cet hôpital de campagne abrite un bloc opératoire, des unités d'hospitalisation, de radiologie et de stérilisation, un laboratoire, une pharmacie et des installations sanitaires, administratives et logistiques.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur de l'hôpital de campagne, le Professeur Chekkar Kacem, a souligné que cette structure déployée sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, chef suprême et chef d'état-major général des FAR, vise à fournir des prestations médicales aux blessés de l'explosion qui a secoué le port de Beyrouth, et à les aider à surmonter les répercussions de cette tragédie.

Depuis son déploiement, l'hôpital militaire connaît une forte affluence, a-t-il indiqué, ajoutant que le personnel médical veille à fournir aux patients de toutes les nationalités divers services médicaux dans de nombreuses spécialités, mais aussi d'autres services tels que la réalisation d'analyses médicales et la distribution de médicaments.



Cet hôpital de campagne est composé de 150 personnes, dont 45 médecins de diverses spécialités (réanimateurs, chirurgiens, traumatologues, ORL, ophtalmologues, traitement des brûlés, neurochirurgiens, pédiatres, pharmacien), ainsi que des infirmiers spécialisés et des éléments de soutien.

S.M le Roi Mohammed VI

avait donné Ses Hautes instructions pour l'envoi d'une aide médicale et humanitaire d'urgence à la République libanaise. L'aide humanitaire et médicale marocaine est arrivée vendredi à l'aéroport international de Beyrouth.

Le Souverain avait aussi donné ses Hautes instructions pour l'envoi et le déploiement à Beyrouth d'un hôpital militaire de

campagne en vue d'apporter les soins médicaux d'urgence aux populations blessées dans cet incident.

Au moins 177 personnes ont été tuées et près de 6.000 autres ont été blessées dans l'explosion mortelle survenue dans le port de la capitale libanaise, alors que des dizaines d'autres sont portées disparues.

Interpellation de cinq individus soupçonnés de trafic illégal

Les éléments de la brigade de police judiciaire du district provincial de sûreté de Tiznit ont interpellé, samedi, cinq individus pour leur implication présumée dans une affaire de trafic illégal et de spéculation sur des produits alimentaires de base subventionnés par l'Etat.

Les mis en cause ont été interpellés dans un entrepôt de stockage et de vente de produits alimentaires au quartier "Bizkad" de Tiznit, après que les opérations de fouilles effectuées dans l'entrepôt ont permis la saisie de plusieurs tonnes de farine, de sucre et de lait en poudre subven-

tionnés, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), ajoutant que les suspects étaient en train de mettre ces produits dans des emballages de marques non-subventionnés, en vue de les commercialiser sur le marché national.

Les produits alimentaires saisis dans l'entrepôt se composent de 23 tonnes et 750 kilogrammes de farine, de 9 tonnes et 76 kilogrammes de sucre et de 162 kilogrammes de lait en poudre, outre 497 sachets vides de farine, plusieurs cartons et quatre machines à coudre éventuellement utilisées dans ces actes criminels, précise la DGSN.

Les mis en cause ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête préliminaire menée sous la supervision du parquet compétent, en vue de définir les circonstances de cette affaire, tandis que les investigations se poursuivent pour interpellier l'ensemble des personnes ayant pris part à ces actes criminels, conclut le communiqué.

Délai supplémentaire aux véhicules pour la visite technique

L'Agence nationale de la sécurité routière (NARSA) a décidé d'accorder aux propriétaires de véhicules dont le poids total autorisé en charge est inférieur à 3,5 tonnes un délai supplémentaire jusqu'au 31 août courant pour leur permettre de renouveler ou d'effectuer la visite technique de leurs véhicules. Ce délai concerne les véhicules disposant de procès de visite technique périodiques ayant expiré le 18 mars dernier ou qui sont devenus soumis au contrôle technique pour la première fois à partir de cette date, indique NARSA dans un communiqué.

Pour bénéficier de ce délai supplémentaire, le propriétaire du véhicule doit disposer d'un récépissé de réservation de rendez-vous pour le contrôle technique de son véhicule, avant la date du 31 août 2020, délivré par l'un des centres de visite technique des véhicules autorisés, ou obtenu via le portail électronique <https://khadamat.narsa.gov.ma> avec confirmation du centre concerné et ce pour le présenter si nécessaire, précise le communiqué.

L'Agence souligne que ce délai supplémentaire vise à donner suffisamment de temps aux usagers qui n'ont pas pu soumettre leurs véhicules au contrôle technique dans la date préalablement définie, appelant les concernés à accélérer la prise de rendez-vous pour effectuer le contrôle technique de leurs véhicules avant le 31 août 2020.



L'Afrique et les essais cliniques du vaccin contre le Covid-19

Horizons



L'Afrique devrait participer aux essais cliniques du vaccin contre le Covid-19 et assumer un leadership scientifique. La nouvelle selon laquelle l'Université d'Oxford a développé un vaccin contre le coronavirus, qui semble sûr et déclenche une réponse immunitaire, constitue un pas encourageant dans notre long cheminement vers un retour à la normale.

C'est également l'occasion d'unir nos forces pour lutter contre la pandémie et de mettre en lumière le leadership scientifique de l'Afrique. Le premier cas de Covid-19 en Afrique a été détecté en Egypte au mois de février. En mai, le virus s'était propagé sur l'ensemble du continent, le Lesotho étant le dernier pays à avoir confirmé un cas. Aujourd'hui, nous approchons lentement la barre du million de cas, alors que le nombre de victimes avoisine les 20.000. Or les conséquences vont bien au-delà de ces chiffres. En février, on n'aurait pas hésité à serrer dans ses bras un ami ou un parent âgé. Mais, aujourd'hui, la peur du risque nous empêche de le faire. Bien entendu, cette situation a un impact économique : un grand nombre de personnes ont perdu leur emploi et des dizaines de milliers d'autres se battent pour le peu qui leur reste.

Les mesures de distanciation sociale et les restrictions mises en place par les gouvernements nous ont permis dans une large mesure de gérer la pandémie, mais il est impossible de garder cette distance indéfiniment. C'est pourquoi la nouvelle concernant le vaccin développé par l'Université d'Oxford nous fait tant de bien. Jamais auparavant n'avions-nous vu des résultats aussi encourageants à un stade aussi précoce du processus de déve-

loppement d'un vaccin. Même s'il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à un traitement sûr et efficace, ces résultats nous permettent d'espérer qu'un vaccin est possible, et que nous sommes sur la bonne voie.

Sur la base de ces premiers résultats, il est désormais prévu d'accroître le nombre de participants aux essais de l'Université d'Oxford pour s'assurer que les résultats sont répliquables dans toutes les régions et afin d'identifier d'éventuels effets secondaires.

L'Afrique du Sud est l'un des quatre pays où des essais cliniques sont en cours. Ces essais se déroulent alors que les scientifiques de tous les continents conjuguent leurs efforts pour développer d'autres vaccins. Il faudra sans doute encore plusieurs mois (voire des années) avant d'obtenir un vaccin définitif, même s'il n'est pas garanti, mais lorsque ce vaccin sera disponible, nous pouvons avoir la certitude qu'il sera sûr et efficace.

J'ai consacré ma carrière à la recherche et à la découverte de solutions à certaines des maladies les plus tenaces sur le continent, comme le paludisme et la tuberculose. Mais, jamais auparavant n'ai-je vu autant d'intérêt ou d'attention pour la science et la recherche en matière de santé. Dans le même temps, nous devons démystifier la désinformation et les théories du complot. Il peut parfois s'agir d'une erreur de bonne foi ; la désinformation se répand si facilement car elle puise dans nos craintes et ne comporte aucune vérité.

Mais, les répercussions peuvent être dangereuses et nuisibles.

Premièrement, la désinformation perpétue l'idée que l'Afrique ne peut pas être une source d'innova-

tions dans le domaine de la santé. Deuxièmement, elle risque de décourager la prochaine génération de chercheurs : pourquoi consacrer sa vie à la science et à la recherche de solutions pour que quelqu'un sur Internet conteste son travail et aille même jusqu'à le dénigrer ?

Aujourd'hui plus que jamais, il est indispensable d'encourager le dialogue entre les scientifiques et nos communautés et de partager les inestimables bienfaits de la science. Le coronavirus nous offre une occasion en or de contribuer et de participer à une priorité mondiale. Ceci est essentiel. L'Afrique est le continent le plus génétiquement diversifié au monde. Nous devons veiller à ce que les différentes régions d'Afrique prennent part aux essais cliniques, afin qu'un vaccin, son dosage ainsi que sa fréquence soient adaptés à l'usage de nos propres populations, plutôt que de l'importer du Nord. Moins de 2 % des essais cliniques dans le monde sont actuellement conduits en Afrique. Cette situation doit changer et les perspectives africaines doivent être prises en compte lors des essais cliniques de médicaments et de vaccins.

En participant activement à ces essais, nous pouvons faire en sorte que les vaccins et les traitements soient efficaces ici. Cela nous permettra également d'exiger un accès équitable et rapide à des vaccins efficaces. Mais, ce n'est pas tout, il faut aller plus loin. Nous vivons une pandémie mondiale, du jamais vu depuis plus d'un siècle. En contribuant à la recherche d'une solution, nous renforçons nos institutions et nos capacités de recherche, ce qui nous permettra de mieux préparer nos infrastructures aux pandémies à venir et de créer des emplois.

La recherche clinique fait appel aux services de scientifiques, d'ingénieurs et de technologues, pour ne citer que quelques exemples. Imaginez donc les nombreuses opportunités significatives et fondées sur le savoir qui peuvent être créées pour les jeunes Africains, tant en termes d'emplois directs que d'emplois indirects. Ayant grandi dans des cantons et des villages, je peux témoigner de la capacité d'un emploi scientifique à changer la vie d'une jeune personne. Il en va de notre responsabilité de nous impliquer. En tant qu'Africains, nous ne pouvons pas exiger un accès équitable à un vaccin ou sa distribution si nous ne participons pas et ne contribuons pas à son élaboration. C'est l'occasion pour les scientifiques africains de montrer la voie, de gagner en respect et de montrer que nous pouvons être à l'avant-garde des essais cliniques.

J'interagis tous les jours avec de grands et brillants esprits scientifiques qui proviennent des quatre coins du continent et recherchent des solutions à certains de nos problèmes majeurs. Le moment est donc venu de célébrer et de renforcer notre expertise scientifique. Il est temps que nous soyons des membres plus actifs au sein de la communauté scientifique mondiale. Au moment où les scientifiques du monde entier poursuivent leurs travaux, je lance un appel à tous les citoyens africains à se joindre à la recherche d'un vaccin contre le Covid-19. Ce n'est que par nos efforts conjoints et la confiance dans la science que ce virus pourra être vaincu.

Par le Pr. Kelly Chibale
Professeur de chimie organique
à l'Université du Cap

Ces personnes guéries qui gardent des séquelles du coronavirus

Des anomalies cardiologiques observées chez la majorité des patients récemment remis du Covid-19



Les médecins commencent à recevoir des patients guéris du coronavirus qui manifestent une persistance ou une récurrence de symptômes de cette infection. On redoute même l'apparition de nouveaux types de maladies dans un petit nombre de cas. D'où la nécessité de faire le point sur ces troubles, de la fatigue aux atteintes cardiaques en passant par des problèmes psychiques.

Une fatigue durable et des sensations de douleur

Certains témoignent de tachycardie, troubles respiratoires, d'une récurrence de perte de l'odorat et du goût, de douleurs articulaires ou musculaires, de diarrhées ou de capacités physiques diminuées... et surtout d'une fatigue persistante. Ces signes se retrouvent même chez des patients restés asymptomatiques.

Des séquelles importantes pour les cas graves

Certains patients gardent actuellement des séquelles plus sévères aux poumons, cœur (lésions cardiaques), reins, système nerveux... conséquences d'attaques plus destructrices.

Une étude allemande d'observation (parue fin juillet) d'une centaine de personnes guéries suggère que la majorité des patients, y compris ceux asymptomatiques, conserveraient, au moins à court terme, des séquelles cardiaques.

Une évolution vers une maladie chronique ?

On ne connaît cette maladie que depuis 7 mois et il est difficile d'avoir des certitudes sur le devenir des patients.

Les épidémies passées d'autres types de coronavirus que le Covid-19, comme le SARS (ou syndrome respiratoire aigu sévère), en 2003, et le MERS (Coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient), en 2012, nous donne déjà cependant quelques ensei-

gnements utiles par comparaison.

On sait que des patients atteints de ces deux virus ont eu des problèmes pulmonaires 15 ans après ainsi que des troubles musculo-squelettiques. On a relevé des phénomènes de fatigue chronique, jusqu'à quatre ans après l'hospitalisation, ainsi que des troubles psychiques durables (dépression, stress post-traumatique, anxiété...) 6 mois après la guérison. On risque de rencontrer les mêmes phénomènes avec le Covid-19.

Le Covid-19 à l'origine de l'apparition de maladies auto-immunes ?

Les formes sévères du Covid-19 donnent lieu à des manifestations auto-immunes (observées dans l'orage «cytokinique» quand le malade tombe dans une détresse respiratoire). Rappelons qu'une maladie auto-immune est une pathologie provoquée par un dysfonctionnement du système immunitaire qui se met à attaquer notre organisme au lieu de le protéger comme c'est son rôle habituel.

Le problème est de savoir si ces attaques auto-immunes peuvent ensuite évoluer vers une maladie auto-immune chronique et à vie. On sait déjà que certains virus sont des facteurs déclencheurs de certaines maladies auto-immunes, comme le lupus, la sclérose en plaques, la polyarthrite rhumatoïde, la maladie cœliaque et le diabète de type 1.

Il convient donc de rester attentif à l'évolution de ce virus qui n'arrête pas malheureusement de nous surprendre.

Par Dr Khadija Moussayer

Spécialiste en médecine interne et en gériatrie en libéral

Ex-chef de service à l'Hôpital de Kénitra

Ancienne interne aux hôpitaux de Paris -

Pitié Salpêtrière - Charles Foix

Présidente de l'Association marocaine

des maladies auto-immunes et systémiques

(AMMAIS)

Des atteintes cardiologiques chez 78% des contaminés !

Fin juillet, une étude allemande publiée dans la revue *Jama Cardiology* alertait sur les risques de complication au niveau du cœur. Les médecins de l'hôpital universitaire de Francfort ont fait passer une IRM à une cohorte de 100 patients récemment remis du Covid-19, et ce deux à trois mois après leur contamination. 78% présentaient des résultats anormaux, même ceux n'ayant pas développé la maladie. Les chercheurs ont mis en évidence des inflammations du muscle cardiaque (myocarde) pour 60 patients et/ou du péricarde, l'enveloppe entourant le cœur, pour 22 autres, témoins selon les cas d'une inflammation encore active ou de cicatrices.

Une étude intéressante sur l'ampleur des dégâts, même si elle mérite d'être complétée par d'autres pour apprécier et confirmer l'étendue précise de ces atteintes.

Références : Puntmann VO, Carerj ML, Wieters I, et al. Outcomes of Cardiovascular Magnetic Resonance Imaging in Patients Recently Recovered From Coronavirus Disease 2019 (COVID-19). *JAMA Cardiol*. Published online July 27, 2020. doi:10.1001/jamacardio.2020.3557 <https://jamanetwork.com/journals/jamacardiology/fullarticle/2768916>

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

ROND-POINT	SOLITAIRE	MÉTAL MUTIN	RÉSERVOIR D'EAU	SYMBOLE DU RADIUM	GLUCIDE	BALAI	SANS RETENUE
LE PAYS DU GOUT					LE FOL DE LONDRES JOINT		
MÉTAL AMÈNE		RECUEIL DE BONS MOTS	RACOLE				
				LETTRES D'AHMED		BÉNÉFIQUES	
LIGNE ANGLAISE			COME-BACK TRAMÉE				
OPPOSÉ À HONGRE				PAS PRO			
SODIUM	RÉSUMÉ	DÉCHIFFRÉE TINTOUIN		AVANT LA MANIÈRE		LE MÊME	
	EN TERRE			LETTRES D'ADAM		ARTICLE	
LOUP			RÉSISTANT		ENLÈVE	POINT COMMUN	LANCÉE
IL A DES BOUTONS	NATURE MORTE	VOYELLES		BUSTE ROCHER			
				POSSESSIF PRONOM		QUARTIER DE TOBRAUK	
OISEAU DON PAR TESTAMENT			BOUCHE COUSUE				
			BALLE DE SERVICE (TENNIS)		FEMME À BARBE		

Solution mots flechés d'hier

PARAPLUIE	CONVULSIF	E	PROFANE	E	ACCURON	SEPTIÈME LETTRES DE GISEC	N	UNIONNISTES	FAUSSES	R	PRÉVÉ
LETTRES DE "BARK"	M R	M	GAD	L	R	A	R	A	S	A	
EN APOUR	M	O	I	L	R	O	S	S			
TRAIT D'UN	E	B	E	N	E	E	U	E			
FRANCHISE	N	E	T	L	A	B	C				
LETTRES DE "NEE"	N	E	E	L	A	N	D	A	I	S	E
PARAPLUIE	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
PROFANE	S	A	G	V	P	O	C	H	E		
AMER	A	I	G	R	I	T	U	N			
POINT	U	E	E	L	S	E	R	M	O	N	
UNIONNISTES	U	N	I	E	L	U	E	R	U	E	
ADOLESCENT	A	D	U	L	E	S	T	A	F	F	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaïr

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laïyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
Libération@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Journal Libération
Libération Maroc
o.j.d. MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORizontalement

- 1- Universel
- 2- Set de table - Coordinant
- 3- Fond - Tableau - Porte charge
- 4- Ville d'Abraham - Liant - Indicateur
- 5- Chauffeur de camion - Préposition
- 6- Voisins d'eau
- 7- Epoque - Gagné - En cave
- 8- Fameux espion - Echassier sacré
- 9- Indicateur - Emploi
- 10- Etrésillon - Crochets

VERTICALEMENT

- 1- Fréquence
- 2- Antichambre de cinquième - Liant
- 3- Aucun - Tunique de l'œil
- 4- Injection - Saison - Accord
- 5- Percurent
- 6- Pensé - Solution - Id est
- 7- Fin de forme - Appel - Les absents
- 8- Bradype - Prophètes juifs
- 9- Refus - Argent des forts
- 10- Répits - Possessif

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	T	E	R	R	I	T	O	I	R	E
2	A	M	O	U	R	E	U	S	E	S
3	M	I	S	S	I	L	E		U	T
4	B	E	E		S	E	D	A	N	
5	O	T	E	R		P		R	I	S
6	U	T		E	C	A	R	T		A
7	I	E	N	A		T	A		P	L
8	L		A	L	C	H	I	M	I	E
9	L	I	S	E	R	E		O	S	E
10	E	T	A		U	S	I	N	E	S

Grilles de sudoku

Facile

		9						
	4	6	2	8	9			
3	5	4	9		8			
	7	5			9	3		
5	9		1	6		2	4	
4	1			3	8			
	5		8	4	1	7		
	7	3	5	2	4			
					5			

Moyen

		9	6	8				4
8			2		6	3		
	6	7			9			
4				2	9	5	1	
7	1	2	4					6
	8			7	5			
2	4		9					8
3			1	8	4			

Difficile

6			8					9
			6	3		4		
8				1				5
						5		
	7		1	4	6		3	
	4							
9			6					3
	3		9	7				
5				2				6

Expert

	4	7					2	
					3			9
					5	8		
		5			2			7
6	3		7		4		5	
9		5			3			
	4	6						
7		1						
	8					1	5	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	3	6	7	2	1	5	4	9
5	1	7	6	4	9	2	3	8
4	2	9	8	3	5	1	7	6
6	7	4	5	8	2	3	9	1
9	5	2	3	1	6	7	8	4
1	8	3	9	7	4	6	2	5
7	4	1	2	6	8	9	5	3
2	6	5	4	9	3	8	1	7
3	9	8	1	5	7	4	6	2

Moyen

6	2	8	1	5	9	4	3	7
9	3	4	7	2	6	8	1	5
7	5	1	3	8	4	6	9	2
1	4	2	5	9	7	3	8	6
5	8	6	2	4	3	9	7	1
3	9	7	8	6	1	5	2	4
4	7	5	9	3	2	1	6	8
2	6	3	4	1	8	7	5	9
8	1	9	6	7	5	2	4	3

Difficile

2	8	9	7	5	4	6	3	1
4	5	3	1	6	8	9	7	2
6	7	1	9	2	3	8	4	5
5	3	8	4	1	2	7	6	9
1	6	2	8	7	9	4	5	3
9	4	7	6	3	5	2	1	8
3	9	5	2	4	6	1	8	7
8	1	6	5	9	7	3	2	4
7	2	4	3	8	1	5	9	6

Expert

9	8	3	1	2	7	5	4	6
6	2	1	4	5	9	3	8	7
7	4	5	3	8	6	2	1	9
4	9	6	7	3	2	8	5	1
8	3	2	6	1	5	9	7	4
1	5	7	9	4	8	6	3	2
2	6	4	5	7	3	1	9	8
5	7	9	8	6	1	4	2	3
3	1	8	2	9	4	7	6	5

Le dirham s'apprécie face à l'euro du 6 au 12 août

Le dirham s'est apprécié de 0,84% par rapport à l'euro et de 0,30% vis-à-vis du dollar, au cours de la période allant du 6 au 12 août 2020, indique Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, précise BAM dans son dernier bulletin des indicateurs hebdomadaires.

Au 7 août 2020, les avoirs officiels de réserve se sont établis à 291,5 milliards de dirhams (MMDH), en baisse de 0,4% d'une semaine à l'autre et en hausse de 23,8% en glissement annuel, rapporte la MAP.

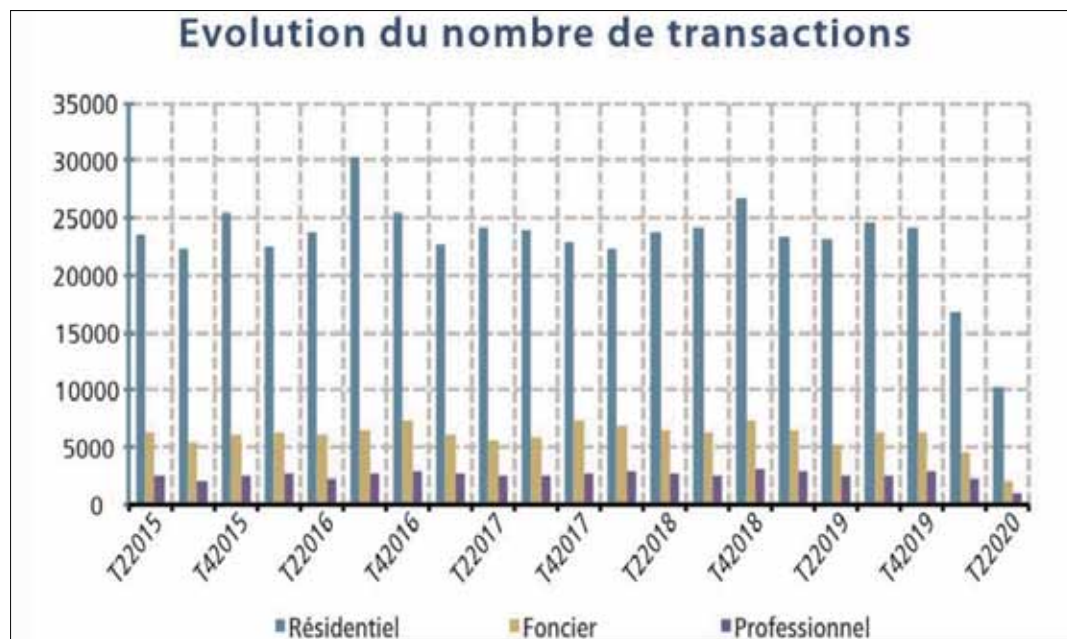
Le bulletin fait également ressortir que la banque centrale a injecté un total de 124,5 MMDH sous forme d'avances à 7 jours sur appel d'offres, 44 MMDH sous forme d'opérations de pension livrée, 31,8 MMDH dans le cadre du programme de soutien au financement de la TPME et 3 MMDH au titre des opérations de swap de change.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien des échanges s'est établi à 3,7 MMDH et le taux interbancaire s'est situé au cours de la période à 1,5% en moyenne, relève la même source, ajoutant que lors de l'appel d'offres du 12 août (date de valeur le 13 août), BAM a injecté un montant de 40,3 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Sur le marché boursier, le MASI s'est apprécié de 0,9%, ramenant sa contre-performance depuis le début de l'année à 15,6%. Cette évolution traduit notamment les hausses des indices sectoriels des "banques" de 2,9% et des "télécommunications" de 0,6%, alors que les indices des secteurs de l'"agroalimentaire" et du "bâtiment et matériaux de construction" ont diminué de 0,7% et de 0,4% respectivement.

Pour ce qui est du volume global des échanges, il s'est établi à 241,5 millions de dirhams (MDH) après 97,9 MDH une semaine auparavant. Sur le marché central actions, le volume quotidien moyen a atteint 48,3 MDH contre 32,6 MDH une semaine auparavant.

Les transactions immobilières ont baissé de près de la moitié au deuxième trimestre



L'indice des prix des actifs immobiliers (IPAI) s'est inscrit en baisse en glissement trimestriel et annuel, a indiqué récemment Bank Al Maghrib.

Selon les données publiées par la banque centrale et l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (ANCFCC), en glissement trimestriel, l'IPAI s'est replié de 3,3%, recouvrant des diminutions de 3,8% pour les prix du résidentiel, de 3% pour ceux du foncier et de 0,9% pour ceux des biens à usage professionnel.

Le volume des transactions « a enregistré une régression de 42,8%, traduisant le recul des ventes de l'ensemble des catégories, soit 38,2% pour le résidentiel, 53,7% pour les terrains et 54,2% pour les biens à usage professionnel », a relevé la banque dans une note retraçant la tendance globale du marché immobilier au cours du deuxième trimestre 2020.

Pour rappel, au premier trimestre 2020, l'IPAI avait reculé de 1,6%, après les régressions de 1,8% pour les prix du résidentiel, de 1,1% pour ceux du foncier et de 3,3% pour ceux des biens à usage professionnel. Tandis que le volume des transactions s'était replié de 31,2% traduisant des baisses des ventes de l'ensemble des catégories, soit 32,9% pour le résidentiel, 27,2% pour les terrains et 25,6% pour les biens à usage professionnel.

A noter qu'au deuxième trimestre 2020, les prix du résidentiel ont diminué de 3,8%, reflétant des

baisses de toutes les catégories d'actifs avec des taux de 3,7% pour les appartements, de 5,1% pour les maisons et de 0,8% pour les villas.

Dans sa note, BAM ajoute que le volume des transactions « a reculé de 38,2%, résultat des régressions des ventes des appartements de 37,2%, des maisons de 59% et des villas de 17,9% ».

Analysant l'évolution du foncier au cours de la même période, la banque centrale a également constaté une diminution au niveau des prix des terrains de 3% et une ré-

gression des transactions de 53,7%.

Selon la même source, « l'indice des prix des biens à usage professionnel a connu un recul de 0,9% d'un trimestre à l'autre, recouvrant une diminution de 1,5% des prix des locaux commerciaux et une hausse de 1,4% de ceux des bureaux ».

La banque centrale poursuit en relevant que le volume des transactions a, pour sa part, baissé de 54,2%, résultat des replis de 54,4% des ventes des locaux commerciaux et de 52,9% de celles des bureaux.

En glissement annuel, il ressort des mêmes chiffres que « les prix ont connu une baisse de 3,3%, avec des replis de 4% pour les actifs résidentiels, de 2,7% pour les terrains et de 1,3% pour les biens à usage professionnel », a fait savoir Bank Al Maghrib.

Dans sa publication, elle a également noté la baisse du niveau du nombre des transactions de 56,1% par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Comme l'ont expliqué les analystes de BAM, cette variation est « résultat des reculs de 55,3% pour le résidentiel, de 59,1% pour les terrains et de 57,2% pour les biens à usage professionnel ».

A titre de comparaison, au premier trimestre 2020, les prix avaient connu un repli de 1,4%, en glissement annuel, avec des baisses de 1,5% pour les actifs résidentiels, de 1,2% pour les terrains et de 2% pour les biens à usage professionnel.

Pour ce qui est des transactions, leur nombre avait reculé de 29,5%, résultat des baisses des ventes du résidentiel de 30,6%, des terrains de

28,7% et des biens à usage professionnel de 22,3%, avait indiqué BAM dans une note précédente.

Soulignons qu'en glissement annuel, les prix du résidentiel se sont dépréciés de 4% au deuxième trimestre, en liaison avec les replis de 3,7% des prix des appartements, de 6,7% pour les maisons et de 3,1% pour les villas.

Pour leur part, les ventes ont baissé de 55,3%, avec des reculs de 54,9% pour les appartements, de 66,6% pour les maisons et de 44,5% pour les villas, a noté la banque centrale.

Au niveau du foncier, il apparaît qu'« en glissement annuel, les prix ont reculé de 2,7%. De même, le nombre de transactions a connu une baisse de 59,1% », a constaté la même source dans sa publication.

Toujours en glissement annuel, les chiffres étudiés font ressortir un repli des prix des biens à usage professionnel de 1,3%. Ce déclin reflète une baisse de 1,9% et une progression de 2,5% observée respectivement au niveau des locaux commerciaux et des prix des bureaux.

« En ce qui concerne les transactions, elles ont régressé de 57,2%, avec des diminutions de 56,4% des ventes portant sur les locaux commerciaux et de 61,1 de celles des bureaux », a fait savoir la banque.

Selon la tendance du marché immobilier par ville, en glissement trimestriel, il a été constaté un repli des indices des prix au niveau de Rabat (5,9%), Casablanca (2,5%), Marrakech (3%) et de Tanger (6,5%).

Alain Bouthy



Les prix des actifs immobiliers se sont dépréciés de 3,3% par rapport au même trimestre de l'année dernière

Versement des primes destinées au renouvellement du parc automobile

Le ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau a annoncé le début du versement des primes allouées dans le cadre du programme de renouvellement du parc automobile, en faveur des professionnels du transport, dont les dossiers ont été déposés précédemment auprès des services extérieurs du département.

Cette annonce a été faite suite à l'approbation définitive des engagements des dépenses des primes par les services compétents du ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, au titre de l'année 2019 et celles d'avant, indique le ministère dans un communiqué.

Le département de tutelle a, à cet égard, appelé les professionnels concernés à accélérer le dépôt des compléments de dossier

au service du transport routier auprès duquel ils avaient déjà soumis leurs dossiers, pour que les services de l'Agence nationale de la sécurité routière (NARSA) puissent verser les primes dans les plus brefs délais, précise la même source.

Selon le type de prime octroyée, le complément de dossier comporte un reçu qui indique l'état du véhicule ou des anciens véhicules auprès de la société de concassage agréée, un certificat d'immatriculation original du véhicule ou des anciens véhicules destinés au renouvellement ou à la casse et une copie du certificat d'immatriculation du véhicule acquis en cas de bénéfice de la prime de renouvellement, souligne le communiqué.

La NARSA a consacré un budget estimé à 153 MDH à ce programme au titre de l'année 2020, rappelle le communiqué.

Le taux débiteur moyen baisse au deuxième trimestre

Le taux moyen pondéré global des crédits a enregistré une baisse de 29 pbs à 4,58%, selon les résultats de l'enquête de Bank Al-Maghrib sur les taux débiteurs relatifs au deuxième trimestre de 2020.

Par objet économique, les taux ont reculé de 23 pbs à 4,41% pour les facilités de trésorerie et de 31 pbs à 4,21% pour les crédits à l'équipement, d'après les résultats de cette enquête publiés mercredi. Bank Al-Maghrib note en outre que les taux ont progressé de 6 pbs à 5,22% pour les concours immobiliers et de 34 pbs à 7,09% pour les prêts à la consommation. Par secteur institutionnel, les taux appliqués aux crédits aux particuliers ont baissé de 11 pbs à 5,53% et ceux assortissant les concours aux entreprises non financières se sont repliés de 26 pbs à 4,44%, relève la même source.

Pour les entreprises non financières privées en particulier, les taux ont baissé de 36 pbs à 4,44% globalement, reflétant les reculs de 28 pbs à 4,14% pour les grandes entreprises (GE) et de 65 pbs à 5,18 pour les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME).

Hausse de l'encours des crédits de Bank Of Africa en 2019

L'encours des crédits consolidés de Bank Of Africa - BMCE Group a affiché une hausse de 4% à 186,6 milliards de dirhams (MMDH) en 2019, selon le rapport d'activité du groupe bancaire.

Hors resales à la clientèle, les créances sur la clientèle progressent de 2,3%, indique la même source, ajoutant que les dépôts de la clientèle ont augmenté de 5,4% sur la

même période pour s'établir à 202,8 MMDH.

"Bank Of Africa - BMCE Group publie son premier rapport intégré portant sur l'exercice 2019, selon le référentiel international d'information intégrée de l'IIRC - International Integrated Reporting Council -", a souligné le président directeur général du groupe bancaire, Othman Benjelloun, cité par ce rapport.

Et de poursuivre: "Comme son nom l'indique, ce format de rapport donne une vision intégrée des performances de notre Groupe tant financières qu'extra-financières prenant en compte, avec un plus haut degré de maturité les enjeux ESG - Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance - conformément à notre démarche de responsabilité sociétale et environnementale".

En termes de performances, rapporte la MAP, l'exercice 2019 a été marqué par le renforcement significatif de l'assise financière du Groupe avec une progression de 22% des capitaux propres part du Groupe, a-t-il fait savoir, mettant en avant l'opération d'envergure portant sur l'importante augmentation de capital et l'entrée du nouvel actionnaire britannique CDC Group Plc.



En outre, M. Benjelloun a noté que les indicateurs de résultats ont connu une évolution favorable, le produit net bancaire consolidé et le résultat net part du groupe progressant de 5%, chacun, à 13,9 MMDH et 1,9 MMDH, respectivement.

L'année écoulée a aussi été marquée par une expansion géographique qui s'est matérialisée par une contribution croissante de l'Afrique à la performance opérationnelle et financière du Groupe, une implantation renforcée en Europe ainsi que par l'ouverture de la première succursale d'une Banque

africaine à Shanghai, a-t-il relevé.

Bank Of Africa a également poursuivi son processus de transformation digitale afin d'offrir à ses clients Particuliers et Entreprises une expérience simplifiée à travers des plateformes de Banque à distance, a ajouté M. Benjelloun.

Ce rapport annuel 2019 voit le jour dans des circonstances inédites de par le monde en cette année 2020, du fait de la crise sanitaire liée à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), a-t-il fait remarquer, notant que si elle s'est traduite en une crise économique et sociale

de grande ampleur, cette crise porte également les germes d'un monde nouveau.

"Nous nous engageons à faire de ce contexte exceptionnel que le monde traverse, un accélérateur de changement au sein des différentes composantes de notre Groupe, afin de créer davantage de valeur à court et à long termes, dans l'intérêt ultime de nos actionnaires, de nos clientèles et de nos autres parties prenantes tant au Maroc que dans nos diverses géographies d'implantations", a conclu le PDG de BOA.



Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 5,4% sur la même période pour s'établir à 202,8 MMDH

Le PIB en baisse de 12,1% et l'emploi en baisse de 2,8% dans la zone euro



Au cours du deuxième trimestre 2020, toujours marqué dans la plupart des Etats

membres par les mesures de confinement liées au Covid-19, le PIB corrigé des variations saisonnières a

diminué de 12,1% dans la zone euro et de 11,7% dans l'UE par rapport au trimestre précédent, selon l'estimation rapide publiée par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne.

Il s'agit de loin des reculs les plus importants depuis le début des séries temporelles en 1995. Au cours du premier trimestre 2020, le PIB avait diminué de 3,6% dans la zone euro et de 3,2% dans l'UE.

En comparaison avec le même trimestre de l'année précédente, le PIB corrigé des variations saisonnières a enregistré une baisse de 15,0% dans la zone euro et de 14,1% dans l'UE au deuxième trimestre 2020, après respectivement -3,1% et

-2,5% au trimestre précédent. Il s'agit également de loin des baisses les plus importantes depuis le début des séries temporelles en 1995.

Au cours du deuxième trimestre 2020, le PIB des Etats-Unis a diminué de 9,5% par rapport au trimestre précédent (après -1,3% au premier trimestre 2020). Par rapport au même trimestre de l'année précédente, le PIB a diminué de 9,5% (après +0,3% au trimestre précédent).

Le nombre de personnes ayant un emploi a diminué de 2,8% dans la zone euro et de 2,6% dans l'UE au deuxième trimestre 2020 par rapport au trimestre précédent. Il s'agit des reculs les plus importants depuis le

début des séries temporelles en 1995. Au cours du premier trimestre 2020, l'emploi avait diminué de 0,2% dans la zone euro et de 0,1% dans l'UE.

Par rapport au même trimestre de l'année précédente, l'emploi a diminué de 2,9% dans la zone euro et de 2,7% dans l'UE au deuxième trimestre 2020, après +0,4% dans les deux zones au premier trimestre 2020. Il s'agit également des reculs les plus importants depuis le début des séries temporelles en 1995.

Ces données fournissent une mesure du volume de la main-d'œuvre qui est cohérente avec celle de la production et des revenus dans les comptes nationaux.

Une rentrée littéraire sous le signe des premiers romans



La rentrée littéraire d'automne qui débute cette semaine ne compte que 65 premiers romans (sur un total de 511 titres) mais c'est en osant piocher parmi les œuvres des primo-romanciers que les lecteurs auront les plus belles surprises.

Parmi les titres à retenir, on peut citer "Bénié soit Sixtine" (Julliard), premier roman de Maylis Adhémar qui raconte l'émancipation d'une jeune femme pieuse sous l'emprise des milieux traditionalistes. Ce roman (le premier publié sous l'égide de Vanessa Springora, nouvelle patronne des éditions Julliard) est lumineux.

Parmi les autres premiers romans remarquables, on retiendra "La cuillère" (Liana Levi) de la franco-britannique Dany Héricourt, un "road-trip" à la fois drôle et émouvant entre le Pays de Galles et la Bourgogne et "Des kilomètres à la ronde" (Seuil) de Vinca van Eecke, beau récit mélancolique sur la jeunesse et les amours enfuis de ces étés qu'on croyait invincibles. "Ce qu'il faut de nuit" (La manufacture de livres) de Laurent Petitmangin est un premier roman sensible et puissant sur l'amour filial, l'engagement politique qui peut conduire au

pire, les ratés du fameux "ascenseur social" dans la France périphérique. Le livre, pudique et âpre, est déjà en cours de traduction en anglais, allemand, italien et néerlandais.

Toujours parmi les premiers romans, on peut également signaler "Cinq dans tes yeux" (L'Iconoclaste) d'Hadrien Bels, livre amer et décapant sur la gentrification du quartier du Panier à Marseille, "La petite dernière" (Noir sur Blanc) de Fatima Daas récit vibrant d'une jeune musulmane de banlieue, lesbienne, qui ne veut renoncer à aucune identité ou encore "Un jour ce sera vide" (Christian Bourgois) de Hugo Lindenberg, grand roman sur les blessures de l'enfance.

Mais la rentrée ne se limite évidemment pas aux premiers romans et les lecteurs peuvent se tourner vers les "valeurs sûres" mises en avant par les éditeurs.

On sort bouleversé de la lecture de "Saturne" (Seuil) de Sarah Chiche (lauréate du prix de La Closerie des Lilas en 2019), vibrant récit d'un amour posthume d'une fille à son père disparu alors qu'elle n'était encore qu'un bébé. Le livre, dédié "aux endeuillés" (il pourrait l'être aux inconsolables), est d'une beauté à couper le souffle.

Autre grand roman à ne pas manquer,

"Chavirer" (Actes Sud) de Lola Lafon, est un récit terriblement bien construit sur la pédocriminalité. On suit sur une trentaine d'années le destin d'une adolescente rêvant de devenir danseuse. Victime de pédocriminels, Cléo l'héroïne va elle-même devenir recruteuse de jeunes filles pour ce réseau pédophile. Il est question de culpabilité et de pardon, de vies brisées et c'est magistral.

Serge Joncour (lauréat du prix des Deux Magots, de l'Interallié, du Landerneau...) offre avec "Nature humaine" (Flammarion) un grand et magnifique récit empathique sur le monde rural des années 1960 jusqu'au premier jour de l'an 2000.

Franck Bouyssa a le don de transporter ses lecteurs dans des pays étranges à des époques indéfinissables. C'est encore le cas avec "Buveurs de vent" (Albin Michel), un récit épique, ode à l'insoumission, porté par une langue splendide.

Miguel Bonnefoy revient quant à lui avec "Héritage" (Rivages) récit picaresque mettant en scène plusieurs générations d'une famille originaire du Jura établie au Chili au début du XXe siècle.

Très attendue après le succès de son premier roman "Désorientale", Négat Dja-

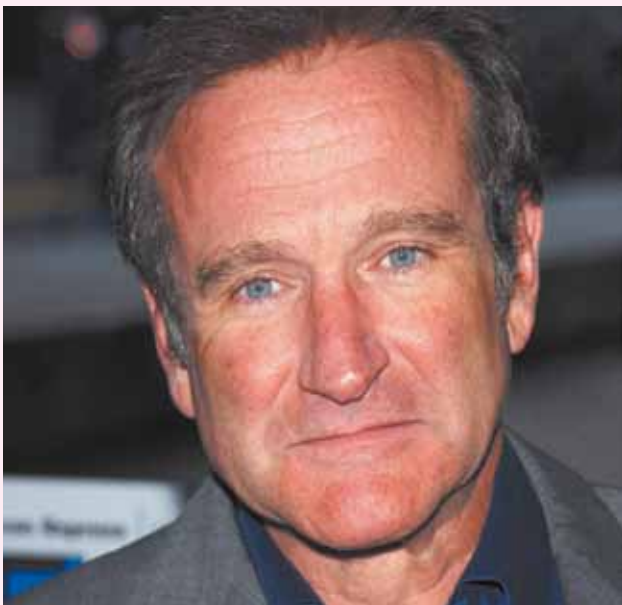
vadi offre à ses lecteurs un deuxième roman foisonnant et palpitant. "Arène" (Liana Levi) raconte l'inéluctable embrasement de l'est parisien à la suite de la mort d'un jeune garçon. Il y a ni héros, ni fripouilles dans ce roman, simplement des victimes d'un engrenage qui fait froid dans le dos.

On a aimé aussi le superbe roman féministe "Fille" (Gallimard) de Camille Laurens, la nouvelle juré de l'Académie Goncourt. Il est également question d'émancipation féminine avec "Les évasions particulières" (Albin Michel) de Véronique Olmi.

Enfin, on ne saurait imaginer une rentrée littéraire sans nouvel opus d'Amélie Nothomb. La finaliste malheureuse du Goncourt l'an passé revient avec "Les aérostats" (Albin Michel), un livre brillant (son 29e) qui pour la première fois se déroule en Belgique, son pays natal.

Une jeune femme de 19 ans, Ange (qui pourrait être Amélie Nothomb à cet âge) est chargée de donner des cours à un adolescent de 16 ans, Pie, qui se targue de n'avoir jamais lu aucun livre. On laisse aux lecteurs le plaisir de découvrir ce qui se passera entre eux.

L'émouvant hommage de Zak à son père Robin Williams, six ans après sa mort



Le 11 août 2014, l'acteur Robin Williams nous quittait, en mettant fin à ses jours. Clown triste devant l'éternel, monstre sacré du cinéma hollywoodien, il laisse alors derrière lui plusieurs générations de fans, et une filmographie riche de près de 80 films, dont beaucoup sont devenus cultes, à l'instar de Jumanji ou Le cercle des poètes disparus. Six ans après sa disparition, son souvenir est encore vif et sa mémoire perpétuée - et hautement protégée ! -, notamment grâce à ses trois enfants : Zelda, Zachary et Cody. En mars 2020, le souvenir plein de tendresse déniché par Zelda Williams, et relayé sur Twitter, avait provoqué une vague d'émotions sans pareil, chez les fans de l'acteur.

Mercredi dernier, l'aîné des enfants de Robin Williams, Zachary, s'est emparé de son compte Twitter, pour rendre un vibrant hommage à son père, à l'occasion des six années de sa disparition. "Papa, aujourd'hui marque six ans depuis ton décès. Ton héritage se perpétue dans ta famille et chez ceux qui portent ton esprit dans leur cœur. Nous continuerons de lutter pour ce qui est bon dans le monde, pour la paix et pour connecter les gens au lieu de les déchirer. Je t'aime

tellement !" écrit le jeune homme de 37 ans, accompagnant ses mots d'un cliché en noir et blanc du comédien. Les témoignages de soutien et autres hommages de fans de l'acteur n'ont pas tardé à pleuvoir sous la publication, par ailleurs massivement likée et retweetée.

À la veille de l'anniversaire de la mort de son père, Zelda Williams a quant à elle, posté un long message sur Twitter afin d'expliquer pourquoi elle serait absente des réseaux sociaux en ce jour funeste. "Demain, c'est l'anniversaire de la mort de mon père. Comme d'habitude, je ne serai pas là" écrit la jeune trentenaire. "C'est dur pour moi (...) de rester la personne censée accepter gracieusement le besoin du monde de partager ses souvenirs avec lui, et de présenter ses condoléances. Comme je l'ai déjà dit auparavant, bien que je sois constamment touchée par tout votre amour sans limite pour lui, parfois cela peut donner l'impression d'être sur un site commémoratif en bordure de route (...) Un endroit où les gens s'arrêtent pour y faire part de leurs sentiments, puis reprennent le cours de leur journée, réconfortés par le fait d'avoir pu témoigner de leur amour pour lui." Robin Williams n'avait que 63 ans lorsqu'il est parti.

Sharon Stone s'en prend à ceux qui refusent de porter le masque



C'est une triste nouvelle que vient de partager Sharon Stone avec ses abonnés sur Instagram. Gravement malade, la sœur de l'actrice américaine est à l'hôpital après avoir contracté le coronavirus, a dévoilé la star. "Ma sœur Kelly, qui a déjà le lupus, a maintenant le Covid-19. Voici sa chambre d'hôpital", écrit la comédienne de 62 ans, avant de s'emporter contre les gens qui ne respectent pas les consignes sanitaires destinées à protéger les plus faibles, comme le port du masque.

"L'un de vous, qui ne portait pas de masque, est responsable de ça", blâme Sharon Stone, expliquant que sa sœur "n'a pas de système immunitaire" et qu'elle a pris soin d'éviter les contacts au maximum puisque "le

seul endroit où elle s'est rendue était la pharmacie".

L'actrice vue dans des films comme *Basic Instinct* et *Casino* poursuit en déplorant le manque de disponibilité de tests de dépistage du coronavirus là où réside sa sœur. "Il n'y a pas de test dans son comté sauf si vous êtes symptomatique, et il faut attendre 5 jours pour obtenir les résultats", regrette celle qui a frôlé la mort à trois reprises. "Portez un masque! Pour vous et les autres. S'il vous plaît", conclut la comédienne dans cette publication illustrée par une photo angoissante, montrant un lit vide et défait dans une chambre d'hôpital. Sharon Stone a ensuite reposté une photo de sa petite sœur avec son mari Bruce, remontant à mars dernier, "quand on

pensait que le Covid ne pourrait pas nous toucher: pas de shopping, pas de fête, à peine vu un autre être humain. Et maintenant je peux à peine respirer", écrit Kelly en légende de ce cliché. Sur son propre compte Instagram, la petite sœur de Sharon Stone a aussi posté une vidéo la montrant suffoquant sur son lit d'hôpital. "Je vous en supplie, sachez que ce n'est pas de la rigolade. Je suis à bout de souffle. S'il vous plaît, faites-le pour les gens que vous aimez: demandez plus de tests, de masques, exigez que tout le monde en porte, vous ne voulez vraiment pas ressentir ça, je vous l'assure", supplie Kelly Stone dans cette vidéo poignante, avant de pleurer "pour tous les gens qui n'arrivent plus à respirer".

Bouillon de culture

R. Kelly

Les autorités américaines ont inculpé vendredi le manager de R. Kelly pour avoir menacé de tirer dans un cinéma new-yorkais afin d'empêcher la diffusion d'un documentaire mettant le chanteur en cause pour de multiples agressions sexuelles présumées.

Cette annonce intervient quelques jours après que l'ami et manager autoproclamé de R. Kelly, Donnell Russell, et deux autres complices présumés, ont été inculpés par la justice américaine pour avoir cherché à réduire au silence plusieurs femmes accusant l'ex-star du R&B d'agressions sexuelles.

Selon les nouveaux documents publiés vendredi, M. Russell a appelé un cinéma de Manhattan en décembre 2018, menaçant de provoquer une fusillade dans l'établissement afin d'empêcher la diffusion du documentaire à charge "Surviving R. Kelly".

Son appel avait conduit à une évacuation du cinéma, qui avait renoncé à projeter le documentaire, dans lequel des femmes accusent d'agressions sexuelles l'interprète de "I Believe I Can Fly". "M. Russell a réussi, de par ses violentes menaces présumées, à arrêter une diffusion du documentaire, mais il n'est pas parvenu à réduire au silence les femmes qui apparaissent dans le film", a déclaré dans un communiqué William Sweeney, un responsable de la police fédérale américaine (FBI) à New York. Quelques jours plus tôt, des procureurs fédéraux ont affirmé que Donnell Russell avait aussi été impliqué dans des opérations de chantage et de harcèlement afin de faire taire certaines accusatrices. Les techniques employées incluaient l'incendie d'une voiture devant la résidence de l'une d'elles, des menaces de divulgation de photographies intimes et le versement de 500.000 dollars afin d'influencer un témoin.



Un concert virtuel pour lutter contre le Covid-19



L'ONU a rassemblé samedi des artistes, des chefs d'État et des célébrités de la région Pacifique lors d'un concert virtuel régional pour plaider en faveur d'une lutte commune contre la pandémie de Covid-19.

Ce spectacle de deux heures et demie a présenté des contributions de 12 pays insulaires du Pacifique, notamment des performances musicales de Jahboy des îles Salomon, de Mía Kami des Tonga, de Juny B de Kiribati, de Te Vaka de Nouvelle-Zélande et bien d'autres, indique un communiqué de l'agence internationale.

«Il s'agit du tout premier concert virtuel à être composé principalement d'artistes de toute la région et accessible au public non seulement dans le Pacifique, mais dans le monde entier», a souligné l'animatrice du concert, Tofiga Fepulea'i.

En outre, des vidéos de messages de solidarité ont été diffusées par des invités internationaux, tels que le prince Charles du Royaume-Uni, l'acteur oscarisé et défenseur des objectifs de développement durable (ODD) Forest Whitaker, et la Première ministre néo-zélandaise Jacinda Ardern, ajoute le communiqué.

À cette occasion, la vice-secrétaire générale des Nations Unies Amina Mohamed a plaidé en faveur d'une action internationale commune, "seul moyen pour surmonter la Covid-19".

La numéro deux de l'ONU a souligné la responsabilité de la communauté mondiale de se rassembler pour aider «nos petits voisins insulaires» à répondre à la pandémie en garantissant un accès équitable aux équipements médicaux vitaux, aux fournitures et, quand ils seront disponibles, aux vaccins.



Immense défilé de l'opposition à Minsk *Loukachenko refuse de s'incliner*



C'est l'un des plus grands rassemblements d'opposition de l'histoire du Bélarus: des dizaines de milliers de personnes étaient réunies dimanche à Minsk pour exiger le départ du président Alexandre Loukachenko, qui refuse de lâcher le pouvoir une semaine après sa réélection contestée.

"Pars!", scandaient les protestataires à l'attention du dirigeant bélarusse. Réunis autour d'un monument dédié aux victimes de la Seconde Guerre mondiale, ils ont ensuite remonté dans la soirée l'avenue de l'Indépendance, la principale artère de Minsk.

Des correspondants de l'AFP ont estimé leur nombre à plus de 100.000, tandis que le média indépendant Tut.by a affirmé qu'il s'agissait de la plus grande manifestation depuis l'indépendance du pays en 1991.

Vêtus de blanc, au milieu des chants, des klaxons, les contestataires brandissaient des milliers de drapeaux rouges et blancs, les couleurs de l'opposition.

Daria Koukhta, 39 ans, est venue avec ses six enfants. "On pense qu'un nouveau Bélarus est en train de naître et je suis tellement heureuse de voir ça de mes propres yeux. Je n'aurais jamais imaginé voir autant de drapeaux et de gens qui n'ont plus peur", affirme-t-elle à l'AFP.

De son côté, Alla, 55 ans, ne veut "plus jamais entendre parler" d'Alexandre Loukachenko: "J'en ai assez de ses mensonges et de sa dictature!". "Nous sommes en train de changer l'Histoire", abonde Ekaterina Garbina, 26 ans, estimant que le peuple "n'oubliera pas le sang versé". Répondant à l'appel de Svetlana Tikhanovskaïa, la principale rivale d'Alexandre Loukachenko à la présidentielle, les Bélarusses ont également manifesté dimanche dans de nombreuses villes du pays.

En milieu de journée, M. Loukachenko, au

pouvoir depuis 26 ans, avait fait une apparition surprise sur la place de l'Indépendance, à Minsk, devant environ 10.000 de ses soutiens, selon un journaliste de l'AFP. "Je vous ai appelés ici non pas pour que vous me défendiez mais parce que, pour la première fois en un quart de siècle, vous pouvez défendre votre pays et son indépendance", a-t-il lancé, sous les ovations.

Le président bélarusse, 65 ans, a rejeté la demande de l'opposition d'organiser une nouvelle élection présidentielle, après celle du 9 août qui l'a donné vainqueur avec 80% des voix mais a suscité des accusations de fraudes massives. "Si nous faisons ça, nous partirons en vrille et nous n'en reviendrons jamais", a-t-il prédit, face à ses partisans agitant le drapeau officiel rouge et vert, hérité de la période soviétique.

S'exprimant depuis une tribune, Alexandre Loukachenko a dénoncé la volonté, selon lui, d'imposer au pays "un gouvernement depuis l'étranger". Près de lui se tenait son fils cadet, Nikolai Loukachenko, parfois présenté comme son successeur potentiel.

La victoire électorale d'Alexandre Loukachenko a été perçue comme largement truquée, alors que la mobilisation en faveur de sa rivale inattendue, Svetlana Tikhanovskaïa, 37 ans, a enflammé le Bélarus. Cette dernière est désormais réfugiée en Lituanie.

Des membres de l'élite ont rallié la protestation: des journalistes de la télévision publique, d'habitude aux ordres du pouvoir, des chercheurs et des hommes d'affaires, mais aussi deux diplomates de haut rang.

Fait exceptionnel, des médias d'Etat ont présenté dimanche les manifestations anti-Loukachenko sous un jour neutre ou positif.

L'opposante Svetlana Tikhanovskaïa, qui réclame l'organisation d'élections justes et la libération des prisonniers politiques, a annoncé

la création d'un comité pour organiser le transfert du pouvoir. Après l'élection de dimanche, les quatre premières soirées de manifestations avaient été matées par les forces antiémeutes, faisant au moins deux morts et des dizaines de blessés.

Interrogé par le média Tut.by, le ministre de l'Intérieur, Iouri Karaev, a reconnu dimanche qu'un manifestant tué à Minsk aurait pu être touché par une "arme non-létale", contredisant une première version officielle disant qu'il était décédé après l'explosion d'un projectile qu'il s'appretait à lancer.

Depuis jeudi, la mobilisation s'est étendue: des chaînes humaines et rassemblements d'opposition ont éclaté partout dans le pays, tandis que des ouvriers d'usines emblématiques ont lancé des actions de solidarité.

Ces grandes manifestations se sont déroulées sans arrestations, les autorités bélarusses ayant donné des signes de recul, annonçant la libération de plus de 2.000 des 6.700 personnes interpellées. Sous pression, le président bélarusse a agité samedi le spectre d'une intervention russe, affirmant que son homologue Vladimir Poutine lui avait offert, lors d'un entretien téléphonique, son "aide" pour préserver la sécurité du Bélarus.

Dimanche, le Kremlin s'est dit prêt à fournir une assistance militaire, si nécessaire, dans le cadre du traité d'Union liant les deux pays, et de l'Organisation du traité de sécurité collective (OTCS) composée de six ex-républiques soviétiques.

L'Union européenne a de son côté ordonné des sanctions contre des responsables bélarusses liés aux fraudes électorales et à la répression.

Des manifestants libérés ont raconté à l'AFP des conditions de détention atroces. Privés d'eau, passés à tabac ou brûlés avec des cigarettes, ils étaient incarcérés par dizaines dans

des cellules prévues pour quatre ou six. Minsk a reçu le soutien de Moscou, un allié historique, malgré des tensions récurrentes entre les deux pays. Le chef de l'Etat bélarusse avait notamment accusé la Russie de vouloir faire de son pays un vassal.

Des centaines de manifestants anti-masque à Madrid

Aux cris de "Liberté!", des centaines de personnes se sont rassemblées dimanche à Madrid pour protester contre le port obligatoire du masque et d'autres restrictions imposées pour lutter contre la pandémie de coronavirus. La foule, mobilisée par les réseaux sociaux, s'est rassemblée sous le drapeau espagnol géant qui décore la place Colon, dans le centre de la capitale. Les manifestants portaient des pancartes qui proclamaient entre autres "Le virus n'existe pas", "Le masque tue" ou "Nous n'avons pas peur".

Pilar Martín, une femme au foyer de 58 ans originaire de Saragosse (nord-est) a déclaré être venue manifester à Madrid parce qu'elle pensait que les gouvernements du monde entier exagèrent les chiffres des personnes infectées afin de restreindre les libertés publiques. "Ils nous forcent à porter les masques, ils veulent nous confiner. Ce ne sont que des mensonges", a-t-elle déclaré à l'AFP.

De nombreux manifestants ne portaient pas de masques, bien que ce soit obligatoire en public en Espagne.

Le port du masque a été d'abord imposé début mai dans les transports en commun puis a été élargi dans un pays où le nombre de morts approche les 29.000.

Cette manifestation intervient deux jours après que le gouvernement a annoncé de nouvelles restrictions, dont la fermeture des discothèques et l'interdiction de fumer là où il est impossible de se tenir à moins de deux mètres les uns des autres.

TOP SERVICES PRO - SARL CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 16.07.2020, il a été établi les Statuts d'une Société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination : TOP SERVICES PRO
Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée.
Objet:

- TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE),
- TRANSPORTS DE MARCHANDISES PAR AUTOMOBILES DONT LE TONNAGE AGREE EST EGAL OU SUPERIEUR A 15 TONNES (ENTREPRENEUR DE),
- TRANSPORT COMMUNAL,

- IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFETUANT),
Siège Social : GROUPE ATTAKKADDOUM GH2-17, 2EME ETG SIDI BERNOUSSI, CASABLANCA. DUREE : 99 ans.
Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1000) parts sociales de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :

• Mr. BAL FALLAH BILAL 500 parts sociales.
• Mr. FAIZ OUSSAMA... 500 parts sociales.
GERANCE : - Mr NKIRI MOHAMED, gérant unique non associé de la Société. La société est engagée par la seule signature du gérant unique non associé Mr NKIRI MOHAMED. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 13.08.2020 sous le N° 742987. La Société est immatriculée au RC N° 469207.
N° 6412/PA

CONSTITUTION « VIELECTRONIQUE SARL AU » RC N°13881

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Casablanca, 28/06/2020 a été formée une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination : « VIELECTRONIQUE SARL AU »
RC N°13881
Objet:
- Maintenance, entretien, réparation, mise en marche diagnostic et location des machines nettoyage et industrielles.
- Négoce, Import export.
- La réalisation de tous travaux de construction tous corps d'état, génie civil.
- Fabrication matériaux et fourniture de construction, nivellement de terrains.
Siège social : 471, MAGASIN N°02 JAWHARAT DEROUA BERRECHID.
Durée: 99 ans.
Capital social : 100 000,00 Dhs (Cent Mille dirhams) divisé en 1000 parts sociales de cent dhs chacune, entièrement libérées.
Mr HARAKAT ABDELMJID : 1000 Parts sociales
TOTAL : 1000 Parts sociales
Gérance : Mr HARAKAT ABDELMJID, gérant pour une durée indéterminée.
Bénéfices : Après prélèvement de 5% pour la réserve, le surplus sera affecté sui-

vant la décision des associés.
Dépôts : le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première Instance de Berrechid le 13 Août 2020, sous le numéro 1090 et immatriculé au registre du commerce sous le n°13881.
N° 6413/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA

Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution d'une S.A.R.L. AU
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/07/2020. IL a été établi les Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination : "NAVIGA IMMOBILIER" S.A.R.L. AU
Siège Social : GROUPE ATTAKKADDOUM GH2-17 ETAGE 2 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.
Associé unique : -Mr. ABBAR YOUSSEF apporteur en numéraire 100 000,00 dhs soit 1000 parts Sociales
Objet : - PROMOTION IMMOBILIERE.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. ABBAR YOUSSEF.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de Commerce de CASABLANCA sous le N° 468935.
N° 6430/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL- BOUZNIKA

Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
« RESSOURCE CONSULTING SERVICE GLOBAL » SOCIETE RESPONSABILITE LIMITE D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100 000,00 DH
SIEGE SOCIAL: N°6 RUE SIJILMASSA APPT A1 BELVEDERE CASABLANCA
RC: 321087

L'associé unique de la société « RESSOURCE CONSULTING SERVICE GLOBAL» SARL AU en date du 24/07/2020, ont décidé ce qui suit :
Cession de 1000 parts social de la société par Mr, ABDELILAH CHAMI, Titulaire de la CIN N° C710165, au profit de Mr. AZIZ NABIL, Titulaire de la CIN N° BJ119411.
Démission de gérant, Mr, ABDELILAH CHAMI, Titulaire de la CIN N°C710165 et nomination nouveau gérant Mr. AZIZ NABIL, Titulaire de la CIN N°BJ119411.
Modification et mise à jour de statut
Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca, le 13/08/2020 sous le N° 17243.
N° 6431/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA

Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/07/2020. IL a été établi les Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " LILLE WORK" S.A.R.L AU

Siège Social : HAY AL QODS RUE 6 N° 45 RDC SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.
L'Associé unique : -Mr.MOHAMMED EL AMMALYA apporteur en numéraire 100000,00 dhs soit 1000 parts Sociales
Objet :
- TRANSPORT DE M/SE POUR LE COMPTE D'AUTRUI
- TRAVAUX DIVERS
- ENTREPRENEUR DE GENIE CIVIL ET BATIMENT
- LE NEGOCE SOUS TOUTES SES FORMES LA REPRESENTATION LA C O N S I G N A T I O N L'ACHAT LA VENTE PROMOTION POUR TOUTE SES FORMES
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. MOHAMMED EL AMMALYA.

Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de Commerce de CASABLANCA sous le N° 468915.
N° 6432/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER TOP VIE "S.A.R.L AU"

Constitution
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 27/07/2020. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes:
DENOMINATION: TOP VIE "S.A.R.L AU"
OBJET : marchand de fournitures de bureaux en gros.
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q H
CAPITAL SOCIAL : 10.000,00 DHS, divisé en 100 parts de 100 DHS chacune:
- Mr MOHAMMED HAMMOUMI... 100,00 Parts
Soit un total de 100,00 Parts
GERANCE : La société est gérée par Mr MOHAMMED HAMMOUMI.

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 12/08/2020
R.C.N° : 469075.
Pour extrait et mention
N° 6433/PA

REFRA-CERAME "S.A.R.L AU"

Constitution
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 07/08/2020. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
D E N O M I N A T I O N : REFRA-CERAME "S.A.R.L AU"
OBJET : fabricant de poterie commune a four électrique ou a gaz.
LE SIEGE : CASABLANCA, 217 RES AL FATH BD BRAHIM ROUDANI PROLONGEE 1ER ETG N°3.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000parts de 100 DHS chacune:
- Mr ALAOUI ABDELHALIM..... 1000,00 Parts
Soit un total de 1000,00 Parts

GERANCE : La société est gérée par Mme KARIMA AZZOUI.
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 12/08/2020
R.C.N° : 469071.
Pour extrait et mention
N° 6434/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER DARB AUTO "S.A.R.L"

Constitution
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 22/07/2020. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes:
DENOMINATION: DARB AUTO "S.A.R.L"
OBJET : import et distribution des pièces automobile.
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q H
CAPITAL SOCIAL : 10.000,00 DHS, divisé en 100parts de 100 DHS chacune:
- Mr HASSAN MOUNJI... 50,00 Parts
- Mr EL MAHDI HOUMANI... 50,00 Parts
Soit un total de 100,00 Parts

GERANCE : La société est gérée par Mr HASSAN MOUNJI.
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 12/08/2020
R.C.N° : 469073.
Pour extrait et mention
N° 6435/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES
AEP du village de pêche Sidi El Ghazi à la province de Boujdour
Lot n°2: Réservoir surélevé

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 16/DRS/D/2020
Séances à huis clos
La Direction La Direction Régionale des Provinces Saharienne de l'ONEE-Branche Eau, sise àLaâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : AEP du village de pêche Sidi El Ghazi à la province de Boujdour - Lot n°2: Réservoir surélevé.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
L'estimation du coût des prestations s'élève à5.160.000,00 DH TTC.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 51.600DH.
Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : https://www.marchespublics.gov.ma/.
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : http://www.onep.ma/ (Espace Entreprise - rubrique Achats).
Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier d'appel d'offres par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le10Septembre 2020à partir de 10 H[heure locale] à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter : Service Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.
L'ouverture publique des plis aura lieu le10Septembre 2020 à partir de 10 H[heure locale] à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter : Service Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.
N° 6436/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES
AEP du village de pêcheurs Aftiessat à la province de Boujdour.
Lot n°2: Réservoir surélevé
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 17/DRS/D/2020
Séances à huis clos
La Direction La Direction Régionale des Provinces Saharienne de l'ONEE- Branche Eau, sise àLaâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : AEP du village de pêcheurs Aftiessat à la province de Boujdour - Lot n°2: Réservoir surélevé.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à5.280.000,00 DH TTC.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 52.800DH.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : https://www.marchespublics.gov.ma/.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : http://www.onep.ma/ (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier d'appel d'offres par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.
L'ouverture publique des plis aura lieu le10Septembre 2020 à partir de 10 H[heure locale] à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter : Service Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.
N° 6437/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES ETUDE TOPOGRAPHIQUE D'AEP DES CENTRES DE DR8 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° 18/DR8/D/2020 Séances à huis clos

La Direction La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux topographique d'AEP des centres de DR8. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 600.000,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 6.000DH. Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>. Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.w>

onep.ma/ (Espace Entreprise - rubrique Achats). Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : - Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93. Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier d'appel d'offres par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sa-

hariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 10 Septembre 2020 à partir de 10 H[heure locale] à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter : Service Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.

N° 6438/PC

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SIDI IFNI CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

SUR OFFRES DE PRIX N° 01/2020/ BP

Le 10 Septembre 2020 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé au siège du conseil provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : Achat de matériel et équipement au profit du Centre Hospitalier Provincial de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25.000,00 dhs (Vingt Cinq Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.600.000,00 dhs (Un Million Six Cent Mille Dhs et 00 Cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni.
- Soit déposer contre récé-

pisé leurs plis au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

N° 6439/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SIDI IFNI CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 02/2020/ BP

Le 10 Septembre 2020 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé au siège du conseil provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : Travaux d'alimentation en eau potable des douars de la région Ait Ifred, Commune de Tnine Amelou, Province Sidi Ifni (2ème Tranche).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à

partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6.000,00 dhs (Six Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 399.888,00 dhs (Trois Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Huit Cent Quatre Vingt Huit Dhs et 00 Cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

N° 6440/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SIDI IFNI CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 03/2020/ BP

Le 10 Septembre 2020 à 11 heures 30 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : CONSTRUCTION DE LA LIAISON ROUTIERE RELIANT DOUAR TAGHZOU ET DOUAR TAMAGGARTE SUR 6,5 KM A LA COMMUNE D'AIT ERKHA, PROVINCE DE SIDI IFNI.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 75.000,00 dhs (Soixante quinze Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 5.145.413,40 dhs (Cinq Million Cent Quarante Cinq Mille Quatre Cent Treize Dhs et 40 Cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni,
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie légalisée du certificat de classification et de qualification figurant sur le tableau suivant :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
B (Travaux routiers et voirie urbaine)	3	B1 (Travaux de terrassements routiers courants) B3 (Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement) B5 (Assises non traitées et enduits superficiels)

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 6441/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SIDI IFNI CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 04/2020/ BP

Le 10 Septembre 2020 à 12 heures 00 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : CONSTRUCTION DE LA LIAISON ROUTIERE RELIANT AIT ABED ET SEBT ENNABOUR PAR ID ABELLA SUR UNE LONGUEUR DE 6,6 KM, PROVINCE DE SIDI IFNI.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 150.000,00 dhs (Cent Cinquante Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 9.834.472,80 dhs (Neuf Million Huit Cent Trente Quatre Mille Quatre Cent Soixante Douze Dhs et 80 Cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni,
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie légalisée du certificat de classification et de qualification figurant sur le tableau suivant :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
B (Travaux routiers et voirie urbaine)	3	B1 (Travaux de terrassements routiers courants) B3 (Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement) B5 (Assises non traitées et enduits superficiels)

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 6442/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION MARRAKECH - SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE HIRARA
CAIDAT SOUK AYIR
COMMUNE TERRITORIALE D'AYIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° : 03 / 2020

Le jeudi 10 septembre 2020 à 10H 00 sera procédé à la salle des réunions, au siège de la commune territoriale Ayir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : **CONSTRUCTION DES PISTES A LA COMMUNE AYIR : CONSTRUCTION DES PISTES DE DOUAR TAOURIRTE, DOUAR OULAD BOUANANE ET PISTE RELIANT LAHDADCHA-LAKOUASSMA-PROVINCE DE SAFI**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés au siège de la **commune territoriale d'AYIR**, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Vingt Mille Dirhams (20 000,00 Dhs)**.
-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée tout taxé comprise à la somme de : **NeufCent Quatre Vingt SeizeMille Huit Cent Soixante Quatre Dirhams / (996 864,00Dhs)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- * soit envoyer leur dossier par voie électronique au portail des marchés publics.
 - * soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au Président de la CT Ayir ;
 - * soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des Marchés au siège de la CTAYir;
 - * soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. **Pour les entreprises installées au Maroc**

Les concurrents devront fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Classe	Qualification Exige
B Travaux routiers et voiries urbaines	5	B1 : Travaux de terrassement routier courant B5 :Assise non traite etEnduit superficiel

Pour les entreprises non installés au Maroc

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 6396/PA

Royaume du Maroc
Ministre de l'interieur
Wilaya Région guelmim -Oued Noun.
Province de Guelmim
Commune Taliouine Assaka

Avis d'Appel d'Offres Ouvert n° : 02/2020

Objet du marché : Travaux d'assainissement liquide du centre de la commune Taliouine Assaka
Province Guelmim
(Séance publique)

Le mardi 15 septembre 2020 à dix heures (10:00) du matin, il sera procédé dans le bureau du Président de la Commune Taliouine Assaka, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour **Travaux d'assainissement liquide du centre de la Commune de Taliouine-Assaka** à lot unique.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des appel d'offres à la commune de Taliouine Assaka, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse électronique suivante : www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à **Soixante mille Dirhams (60.000,00Dhs)**.
L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quatre Million Huit Cent Quarante Huit Mille Quatre Dirhams 00 Centimes (4 848 004,00 MD) TTC**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des appel d'offres à la commune de Taliouine Assaka ,
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit L'envoi électronique des dossiers des concurrents à travers le portail des marchés www.marchéspublics.gov.ma

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 dans le règlement de la consultation, à savoir :

- Dossier Technique comprenant :

- Copie légalisée du certificat de qualification et de classification :

MINISTÈRE	SÉCTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGÉES
Ministère de l'Équipement, du transport, de la logistique et de l'eau	A : Construction	5	A1 : Travaux de fouilles à l'air libre A6 : Travaux de construction des réservoirs courants en béton armé de capacité inférieure ou égale à 1000 m3
	B : Travaux routiers et voirie urbaine	3	B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement
	C : Eau potable – Assainissement-Conduites	5	C3 : Travaux courants de réseaux d'assainissement et ouvrages annexes
OU			
Ministère de l'Habitat et de la politique de la ville	2 : Travaux de voirie	3	2.3 : Travaux de battelage et de dallage de trottoirs et de chemins piétons
	3 : Assainissement-pose de conduites	1	3.1 : Travaux simples d'assainissement liquide et de voirie (conduites et ouvrages annexes)
	9 : Gros œuvres	1	9.1 : Travaux courants en béton armé et maçonnerie

Pour les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique composé de :

1) une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.

2) les attestations délivrées par les maîtres d'ouvrages publics ou privés ou par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N° 6398/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION MARRAKECH - SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE HIRARA
CAIDAT SOUK AYIR
COMMUNE TERRITORIALE D'AYIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° : 04 / 2020

Le jeudi 10 septembre 2020 à 13H 00 sera procédé à la salle des réunions, au siège de la commune territoriale Ayir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : **AMENAGEMENT DES PISTES A LA COMMUNE AYIR : Aménagement des pistes de Douar Dbabza, Douar Lakouassma-Meriem, Douar Ouled Amira et Douar Lahmitate -PROVINCE DE SAFI**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés au siège de la **commune territoriale d'AYIR**, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quinze Mille Dirhams (15 000,00 Dhs)**.
-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée tout taxé comprise à la somme de : **SeptCent Quatre VingtHuit Mille DirhamsSoixante Quatre Centimes / (788064,00 Dhs)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- * soit envoyer leur dossier par voie électronique au portail des marchés publics.
 - * soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au Président de la CT Ayir ;
 - * soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des Marchés au siège de la CTAYir;
 - * soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. **Pour les entreprises installées au Maroc**

Les concurrents devront fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Classe	Qualification Exige
B Travaux routiers et voiries urbaines	5	B1 : Travaux de terrassement routier courant B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement

Pour les entreprises non installés au Maroc

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 6397/PA

الجمهورية المغربية
Royaume Du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, de Développement Rural et des Faux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de Casablanca-Settat
Direction Provinciale de l'Agriculture de Benslimane

N°: / _____ /DRA/DPA/49/SMOPFA.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : 05/2020 du 10/09/2020 A 10 Heures (SEANCE PUBLIQUE)

Le JEUDI 10/09/2020 à 10 H (dix heures), sera procédé dans les bureaux du Directeur Provincial de l'Agriculture de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : **Réalisation des travaux de plantation de 40 Ha de Vigne dans la Commune Rurale de Cherrat, la Commune de Manssouria et la Commune de Bouznika, Province de Benslimane.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Benslimane (Service de support).

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchéspublics.gov.ma/>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Quatre vingt seize mille Dirhams (96.000,00 dhs)**.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à : **trois millions six cent quatre-vingt-six mille quatre cent dix dirhams et zéro centime ttc (3.686.400,00 dhs)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° : **2-12-349** relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Agriculture de Benslimane.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat du Directeur Provincial de l'Agriculture de Benslimane.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le **Mardi 01/09/2020 à 09 heures 30 minutes**.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du règlement de consultation.

Le secteur de l'activité concerné, la classe minimale et les qualifications exigées, et conformément à l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime n° 3033-13 du 26 hija 1434 (1er novembre 2013) modifiant et complétant l'arrêté du n° 336-96 du 11 chaoual 1416 (1er mars 1996) fixant le nombre de catégories des entreprises intervenant dans le secteur de l'aménagement hydro-agricole correspondant à chaque branche d'activité, les seuils de classification à l'intérieur de chaque classe ainsi que le montant maximum annuel d'un marché pour lequel une entreprise d'une classe donnée peut être admise à soumissionner, sont les suivantes :

Branche d'activité	Classe	Qualifications exigées
10	3	10 - 1

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir toutes les pièces tel que prévues par le règlement de consultation.

N° 6399/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD

AVIS RECTIFICATIF N°2
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°069/2020/CHUIRC
(SEANCE PUBLIQUE)

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd de Casablanca, informe le public que des modifications sont introduites dans le Dossier d'Appel d'Offres relatif à l'Appel d'Offres N° 069/2020/CHUIRC relatif à : «ACHAT D'HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL», au niveau du lot N°1: Blouses et Chemises.

Le dossier d'appel d'offres modifié peut être retiré du service des équipements et fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».

N° 6400/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Khouribga
Caïdat des Chougrane
Commune de Chougrane

Avis d'examen d'aptitude professionnel

Le Président du conseil communal de Chougrane, Porte à la connaissance de tous Les adjoints administratifs 3^{ème} grade et Les adjoints Technique 3^{ème} grade ayant aux moins 6 ans d'ancienneté dans ce grade jusqu'au date d'examen dépendants de la dite commune que les examens d'aptitude professionnelle pour les Adjoints Administratifs 3^{ème} Grade et Les adjoints Technique 3^{ème} grade Seront organisés en date du : 26 Septembre 2020 Les dossiers de candidature doivent être déposés auprès de la commune avant le 11 Septembre 2020.

N° 6401/PA

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة الداخلية
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
ولاية جهة كلميم واد نون
WILAYA REGION GUELMIM OUED-NOUN
عمالة إقليم آسفا زاك
PROVINCE D'ASSA-ZAG

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS

Le 15 Septembre 2020, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Asso-Zag, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour les lots uniques, comme suit :

AOO N°	Intitulé du Projet	Estimation	Cautionnement	Horaire
17/2020/INDH	Acquisition des ruches peuplées d'abeilles sahariennes, du matériel de production, d'extraction et d'exploitation du miel au profit des coopératives BELGHANJA, SKIH et AOUIINTE AITOUSSA.	470 145,60	18 000,00	11h
18/2020/INDH	Acquisition du matériel et des équipements d'atelier de couture au profit des coopératives Tasgnit et Oued Exammora.	415 392,00	18 000,00	11h 30mn
19/2020/INDH	Acquisition des équipements de restauration au profit des coopératives ASSIBAA à Assa Et AHL Lamjad à Zag.	262 747,20	10 000,00	12h
20/2020/INDH	Acquisition du matériel et des équipements d'un atelier de tissage au profit de la coopérative Azwayhar.	146 964,00	6 000,00	12h 30mn

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province.
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Secrétariat général de cette Province.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Gouverneur de la Province d'Asso-Zag.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit par Soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 6404/PA

Royaume du Maroc


Ministère de l'Éducation Nationale et de la formation professionnelle
De l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Marrakech -SAFI
Direction provinciale de Marrakech

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N°27/INV/2020
(Séance publique)

Le 15/09/2020 à 10h, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, avenue Inane Harti, Guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ayant pour objet: **Expertise géotechnique et structurelle de l'internat et blocs classes au lycée qualifiant BEN AABBAD** relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique :

Montant du cautionnement provisoire dhs TTC		Montant de l'estimation des études dhs TTC	
En chiffre	En lettre	En chiffres	En lettres
3500.00	Trois mille Cinq Cent dirhams	150000.00	Cent Cinquante Mille Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma »

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N°2-12-349 du 08 Joumada Al Oula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Toute fois le dossier technique doit comprendre :

- Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément ; délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans le domaine suivant :

Activité :	QUALIFICATION :
CQ	CQ.1
EG	EG.1
EL	EL.1

N° 6402/PA

Royaume du Maroc


Ministère de l'Éducation Nationale et de la formation professionnelle
De l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Marrakech -SAFI
Direction provinciale de Marrakech

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N°28/INV/2020
(Séance publique)

Le 15/09/2020 à 11h, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, avenue Inane Harti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ayant pour objet: **Expertise géotechnique et structurelle des salles de classe et internat du lycée qualifiant HASSAN II** relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit :

Montant du cautionnement provisoire dhs TTC		Montant de l'estimation des études dhs TTC	
En chiffre	En lettre	En chiffres	En lettres
3500.00	Trois mille Cinq Cent dirhams	90000.00	Quatre-vingt-dix Mille Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma »

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N°2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Toute fois le dossier technique doit comprendre :

- Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément ; délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans le domaine suivant :

Activité :	QUALIFICATION :
CQ	CQ.1
EG	EG.1
EL	EL.1

N° 6403/PA

"ISKKI" SARL
Aux termes d'un acte notarié à Casablanca en date du 28/07/2020, les associés de ladite société ont décidé ce qui suit :
A- La constatation de décès du gérant unique : Feu EL HASSANE AMZIL.
B- Nouvelle répartition du capital.
C- Nomination de deux co-gérants en les personnes de : M. ABDERRAHIM AMZIL & M. ABDENACER AMZIL, signant séparément.
D- Modifications statutaires.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe auprès du tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 743028 du 13/08/2020.
POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 6408/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD
Travaux sur réseau de distribution d'Eau Potable au niveau des centres TletKetama, Issaguen et douars.
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 116DR9/C/AMN/5/2020
La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne les Travaux sur réseau de distribution d'Eau Potable au niveau des centres TletKetama, Issaguen et douars.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises telles que définies par l'article 1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise
L'estimation du coût des

prestations s'élève à 480000,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 4 800,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.
Le dossier de consultation (RCDF, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.
Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.
L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 23/09/2020 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.
Les demandes d'éclaircissement doivent être formu-


lées uniquement sur le portail des marchés publics
N° 6409/PC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DRÄA TAFILALET AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 47/DRD/CA/AMD/1/2020
Achats de bois de chauffage pour les agents relevant des agences mixtes Ouarzazate, Tinghir, Zagora et le secteur de production Ouarzazate Zagora.
La Direction Régionale DRÄA TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès lance l'appel d'offres relatif aux Achats de bois de chauffage pour les agents relevant des agences mixtes Ouarzazate, Tinghir, Zagora et le secteur de production Ouarzazate Zagora.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation
Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.
- Estimation : 500 000,00 DH TTC
- Caution provisoire : 5000,00 DH
Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).
Les plis des concurrents, établis et présentés conform-

mément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRÄA TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRÄA TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.
L'ouverture à huit-clos des plis aura lieu le Mercredi 16/09/2020 à 10:00 à la Direction Régionale DRÄA TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès.
Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.
N° 6410/PC
Royaume du Maroc
Ministère de la santé
Province NOUACEUR
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 7/2020 (Séance publique)
Le 29/09/2020 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la délégation du Ministère de la santé de NOUACEUR sis à l'Hôpital Prince Héritier My EL HASSAN CASABLANCA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour :
L'achat de Matériel Médico-Technique, Mobilier Médico Hospitalier, Matériel de Chaîne de Froid et Matériel et Mobilier de Bureau et une Unité Dentaire destinée aux centres de santé LAMAARIF, centre de santé ERRAHMAM 1, centre de santé ERRAHMA 2 et centre de santé NOUACEUR relevant de la province NOUACEUR En lot séparés :
Lot n°1: achat de Matériel Medico Technique
Lot n° 2 : achat de Mobilier Medico Hospitalier
Lot n° 3 : achat de Matériel de Chaîne de Froid
Lot n° 4 : achat de Matériel et Mobilier de Bureau
Lot n° 5 : achat d'une Unité Dentaire.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la délégation du Ministère de la santé de NOUACEUR sis à l'Hôpital Prince Héritier My EL HASSAN CASABLANCA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
• LOT N°1 : 13 500,00 dhs (Treize mille cinq cent dix-dhams)
• LOT N° 2 : 3 500,00dhs (Trois mille cinq cent dix-dhams)
• LOT N° 3 : 2 600,00 dhs (Deux mille six cent dix-dhams)
• LOT N° 4 : 5 600,00 dhs (Cinq mille six cent dix-dhams)
• LOT N° 5 : 3 200,00dhs (Trois mille deux cent dix-dhams)
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de ;
• Lot N°1 : 878 622,24 DHs (Huit cent soixante dix huit mille six cent vingt deux dirhams vingt quatre centimes)
• Lot N°2 : 230 880,00 DHs (deux cent trente mille huit cent quatre vingt dix-dhams.)

riel de Chaîne de Froid et Matériel et Mobilier de Bureau et une Unité Dentaire destinée aux centres de santé LAMAARIF, centre de santé ERRAHMAM 1, centre de santé ERRAHMA 2 et centre de santé NOUACEUR relevant de la province NOUACEUR En lot séparés :
Lot n°1: achat de Matériel Medico Technique
Lot n° 2 : achat de Mobilier Medico Hospitalier
Lot n° 3 : achat de Matériel de Chaîne de Froid
Lot n° 4 : achat de Matériel et Mobilier de Bureau
Lot n° 5 : achat d'une Unité Dentaire.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la délégation du Ministère de la santé de NOUACEUR sis à l'Hôpital Prince Héritier My EL HASSAN CASABLANCA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
• LOT N°1 : 13 500,00 dhs (Treize mille cinq cent dix-dhams)
• LOT N° 2 : 3 500,00dhs (Trois mille cinq cent dix-dhams)
• LOT N° 3 : 2 600,00 dhs (Deux mille six cent dix-dhams)
• LOT N° 4 : 5 600,00 dhs (Cinq mille six cent dix-dhams)
• LOT N° 5 : 3 200,00dhs (Trois mille deux cent dix-dhams)
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de ;
• Lot N°1 : 878 622,24 DHs (Huit cent soixante dix huit mille six cent vingt deux dirhams vingt quatre centimes)
• Lot N°2 : 230 880,00 DHs (deux cent trente mille huit cent quatre vingt dix-dhams.)

• Lot N°3 : 176 280,00 DHs (Cent soixante seize mille deux cent quatre vingt dix-dhams)
• Lot N°4 : 371 160,00 DHs (Trois cent soixante et onze mille cent soixante dix-dhams)
• Lot N°5 : 211 560,00 DHs (Deux cent onze mille cinq cent soixante dix-dhams)
Le contenu ainsi que la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la délégation du Ministère de la santé de NOUACEUR sis à l'Hôpital Prince Héritier My EL HASSAN CASABLANCA)
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministre des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, qu'il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.
- La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans le bureau des marchés de la délégation du Ministère de la santé de NOUACEUR sis à l'Hôpital Prince Héritier My EL HASSAN CASABLANCA) avant 11Heures du matin du 28/09/2020
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation
N° 6411/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
CERCLE ANEZI
CAIDAT DE TIGHMI
C.T DE TIGHMI



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
القليم تيزنيت
دائرة انزي
قيادة تغمي
جماعة تغمي

Avis De Dépôt

Le Président De La Commune Territorial TIGHMI annonce au Public que le projet de plan d'aménagement du Centre de La Commune TIGHMI ; ainsi que son règlement est déposé auprès du siège de Cette Commune pour l'enquête Publique dans une période d'un mois, entre Le 28/08/2020 et 26/09/2020.

Aussi, il est porté à la connaissance du public qu'un dossier et un registre seront à la porté du public auprès du bureau de la service technique au siège de la commune pour porter leurs observations pendant les horaires du travail administratif.

N° 6406/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم شيشووة
قيادة سيدي المختار
جماعة سيدي المختار

**إعلان
عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية
لفائدة موظفي جماعة سيدي المختار**

يعان رئيس جماعة سيدي المختار أنه سينظم يوم 20 سبتمبر 2020 على الساعة الثامنة والنصف صباحا بمقر الجماعة امتحان الكفاءة المهنية لفائدة موظفي جماعة سيدي المختار المتوفرين على أقدمية (6) ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة، وذلك حسب الجدول التالي :

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط ولوج الامتحان	المناصب المتبارى بشأنها
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية	يقتض امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المتوفرين على 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة الأصلية.	يحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها في حدود 13 % من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية.
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	يقتض امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المتوفرين على 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة الأصلية.	يحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها في حدود 13 % من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية.

و يحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها في حدود 13 % من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية.
وعلى الموظفين المتوفرة فيهم الشروط المذكورة أن يتقدموا بطلباتهم بصفة شخصية إلى مكتب الضبطفي اسم السيد رئيس الجماعة وأخر أجل لإيداع الترشيحات هو 10 سبتمبر 2020

N° 6407/PA



AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°1/2020

« Organisation des Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International à Marrakech en octobre 2021 »

Il est porté à la connaissance du public que l'appel à manifestation d'intérêt n°1/2020 relatif à la réalisation de différentes prestations relatives à l'aménagement et l'équipement du site abritant les Assemblées Annuelles du Groupe de La Banque Mondiale (GBM) et du Fonds Monétaire International (FMI) prévues en octobre 2021 à Marrakech, a été rectifié comme suit :

Au lieu de

ARTICLE 4 : PIÈCES A PRODUIRE PAR LES PRESTATAIRES INERESSES

Les prestataires intéressés doivent présenter leurs dossiers composés des pièces suivantes :

- Un extrait des statuts de la société ;
- Pour un groupement, une copie de la convention constitutive du groupement dont le nombre des membres ne doit pas dépasser 3. Ladite convention doit indiquer notamment l'objet de la convention, la nature du groupement, le mandataire, la durée de la convention, la répartition des prestations le cas échéant. Il est à signaler que les groupements seront appréciés en tenant compte de la performance technique et financière de chaque membre.
- Liste des références en relation avec l'objet du présent appel à manifestation d'intérêt en précisant pour chaque référence le maître d'ouvrage, la nature des prestations, le montant et l'année de réalisation.

Les prestataires intéressés doivent au moins disposer d'une référence en relation avec l'objet du présent AMI dont le montant est supérieur ou égale à **70 000 000 DH TTC**.

- Les attestations du chiffre d'affaire ou leurs copies délivrées par les services des Impôts au titre des années 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

Les prestataires intéressés doivent justifier d'un chiffre d'affaire annuel moyen HT supérieur ou égale à **150 000 000 DH HT**.

NB : les concurrents n'ayant pas plus de 5 ans d'ancienneté peuvent produire uniquement les attestations du chiffre d'affaire à partir de la date de leur création.

En cas de groupement d'entreprises, les mêmes pièces (a), (c), et (d) doivent être fournies par chacun des membres du groupement. Dans ce cas, au moins un membre du groupement constitué doit :

- présenter une référence en relation avec l'objet du présent AMI dont le montant est supérieur ou égale à **70 000 000 DH TTC** ;
- justifier d'un chiffre d'affaire annuel moyen HT supérieur ou égale à **150 000 000 DH HT**.

Lire

ARTICLE 4 : PIÈCES A PRODUIRE PAR LES PRESTATAIRES INERESSES

Les prestataires intéressés doivent présenter leurs dossiers composés des pièces suivantes :

- Un extrait des statuts de la société ;
- Pour un groupement, une copie de la convention constitutive du groupement dont le nombre des membres ne doit pas dépasser 3. Ladite convention doit indiquer notamment l'objet de la convention, la nature du groupement, le mandataire, la durée de la convention, la répartition des prestations le cas échéant. Il est à signaler que les groupements seront appréciés en tenant compte de la performance technique et financière de chaque membre.
- Liste des références en relation avec l'objet du présent appel à manifestation d'intérêt en précisant pour chaque référence le maître d'ouvrage, la nature des prestations, le montant et l'année de réalisation.

Les prestataires intéressés doivent au moins disposer d'une référence en relation avec l'objet du présent AMI dont le montant est supérieur ou égale à **40 000 000 DH TTC**.

- Les attestations du chiffre d'affaire ou leurs copies délivrées par les services des Impôts au titre des années 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

Les prestataires intéressés doivent justifier d'un chiffre d'affaire annuel moyen HT supérieur ou égale à **80 000 000 DH HT**.

NB : les concurrents n'ayant pas plus de 5 ans d'ancienneté peuvent produire uniquement les attestations du chiffre d'affaire à partir de la date de leur création.

En cas de groupement d'entreprises, les mêmes pièces (a), (c), et (d) doivent être fournies par chacun des membres du groupement. Dans ce cas, au moins un membre du groupement constitué doit :

- présenter une référence en relation avec l'objet du présent AMI dont le montant est supérieur ou égale à **40 000 000 DH TTC** ;
- justifier d'un chiffre d'affaire annuel moyen HT supérieur ou égale à **80 000 000 DH HT**.

Le reste est sans changement.

N° 6443/PA



AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°3/2020

« Organisation des Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International à Marrakech en octobre 2021 »

Il est porté à la connaissance du public que l'appel à manifestation d'intérêt n°3/2020 relatif à la construction de bâtiments modulaires en bois et d'une canopée pour les Assemblées Annuelles du Groupe de La Banque Mondiale (GBM) et du Fonds Monétaire International (FMI) prévues en octobre 2021 à Marrakech, a été rectifié comme suit :

Au lieu

ARTICLE 4 : PIÈCES A PRODUIRE PAR LES PRESTATAIRES INERESSES

Les prestataires intéressés doivent présenter leurs dossiers composés des pièces suivantes :

- Un extrait des statuts de la société ;
- Pour un groupement, une copie de la convention constitutive du groupement dont le nombre des membres ne doit pas dépasser 3. Ladite convention doit indiquer notamment l'objet de la convention, la nature du groupement, le mandataire, la durée de la convention, la répartition des prestations le cas échéant. Il est à signaler que les groupements seront appréciés en tenant compte de la performance technique et financière de chaque membre.
- Liste des références en relation avec l'objet du présent appel à manifestation d'intérêt en précisant pour chaque référence le maître d'ouvrage, la nature des prestations, le montant et l'année de réalisation.

Les prestataires intéressés doivent au moins disposer d'une référence en relation avec l'objet du présent AMI dont le montant est supérieur ou égale à **30 000 000 DH TTC**.

Les prestataires intéressés doivent au moins disposer, au moins, d'une référence portant sur **une construction en architecture textile**.

- Les attestations du chiffre d'affaire ou leurs copies délivrées par les services des Impôts au titre des années 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

Les prestataires intéressés doivent justifier d'un chiffre d'affaire annuel moyen HT supérieur ou égale à **100 000 000 DH HT**.

NB : les concurrents n'ayant pas plus de 5 ans d'ancienneté peuvent produire uniquement les attestations du chiffre d'affaire à partir de la date de leur création.

En cas de groupement d'entreprises, les mêmes pièces (a), (c), et (d) doivent être fournies par chacun des membres du groupement. Dans ce cas, au moins un membre du groupement constitué doit :

- présenter une référence en relation avec l'objet du présent AMI dont le montant est supérieur ou égale à **30 000 000 DH TTC** ;
- justifier d'un chiffre d'affaire annuel moyen HT supérieur ou égale à **100 000 000 DH HT**.

Lire

ARTICLE 4 : PIÈCES A PRODUIRE PAR LES PRESTATAIRES INERESSES

Les prestataires intéressés doivent présenter leurs dossiers composés des pièces suivantes :

- Un extrait des statuts de la société ;
- Pour un groupement, une copie de la convention constitutive du groupement dont le nombre des membres ne doit pas dépasser 3. Ladite convention doit indiquer notamment l'objet de la convention, la nature du groupement, le mandataire, la durée de la convention, la répartition des prestations le cas échéant. Il est à signaler que les groupements seront appréciés en tenant compte de la performance technique et financière de chaque membre.
- Liste des références en relation avec l'objet du présent appel à manifestation d'intérêt en précisant pour chaque référence le maître d'ouvrage, la nature des prestations, le montant et l'année de réalisation.

Les prestataires intéressés doivent au moins disposer d'une référence en relation avec l'objet du présent AMI dont le montant est supérieur ou égale à **30 000 000 DH TTC**.

- Les attestations du chiffre d'affaire ou leurs copies délivrées par les services des Impôts au titre des années 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

Les prestataires intéressés doivent justifier d'un chiffre d'affaire annuel moyen HT supérieur ou égale à **60 000 000 DH HT**.

NB : les concurrents n'ayant pas plus de 5 ans d'ancienneté peuvent produire uniquement les attestations du chiffre d'affaire à partir de la date de leur création.

En cas de groupement d'entreprises, les mêmes pièces (a), (c), et (d) doivent être fournies par chacun des membres du groupement. Dans ce cas, au moins un membre du groupement constitué doit :

- présenter une référence en relation avec l'objet du présent AMI dont le montant est supérieur ou égale à **30 000 000 DH TTC** ;
- justifier d'un chiffre d'affaire annuel moyen HT supérieur ou égale à **60 000 000 DH HT**.

Le reste est sans changement.

N° 6444/PA

« TECHNOMAN INGENIERIE » SARL AU

Aux termes d'un acte SSP en date du 2020, il a été établi les statuts d'une société SARL au dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : « TECHNOMAN INGENIERIE » SARL AU
 - Objet : LA VENTE IS-TALATION LA MANTE-NANCE DE TOUTS PROCÉDES : matériels logiciels progiciels informa-tique câblage de réseaux
 Forme juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE -SARL-
 Durée : 99 ans
 Siège social : 4 RUE AB-DELWAHAB AZZAQ-NAQ ETG 3 APPT 10 Casablanca .Capital : le capital est fixé à la somme de 100.000,00 Dhs
 1. Gérance : la société est administrée par Mr. El MATI EL MATAOUI
 Dépôt légal est effectué au tribunal commerce de Casablanca sous le N° 465537

N° 6445/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE LA SANTE DELEGATION D'IFRANE

Avis d'appel d'offres ouvert N° 01/2020
 Le 17/09/2020 à 11 heures ,il sera procédé dans les bureaux de la Délégation Provinciale du MINISTERE DE SANTE A IFRANE à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert sur offres de prix pour La fourniture d'anthracite aux dif-férentes formations sanitaires de soins de santé primaire relevant de la Délégation de la Santé à Ifrane, Province d'Ifrane,
 Le dossier d'appel d'of-fres peut être retiré au-près de : Délégation de santé à Ifrane.
 Il peut également être té-léchargé à partir du por-tail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provi-soire est fixé à la somme de Quatre Mille Cinq Cent DHS (4 500.00 Dhs)
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 189 000.00 Dhs TTC (Cent Quatre Vingt Neuf Mille Dhs TTC)
 Le contenu, la présenta-tion ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des arti-cles 27,29 et 31 du Décret n° 2.12-349 du 08 Jou-mada 1 1434 (20 Mars 2013) relatifs aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante: Délé-gation de la Santé Ifrane.
 - Soit déposer contre récé-

piissé, leurs plis dans le bureau du marché – Dé-légation de la Santé Ifrane.
 - Soit les remettre au Pré-sident de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
 - Soit les transmettre par voie électronique au por-tail des marchés publics
 Les pièces justificatives à fournir sont celles pré-vues par l'article 10 du Règlement de la consulta-tion.

N° 6446/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE LA SANTE DELEGATION D'IFRANE

Avis d'appel d'offres ouvert N° 02/2020
 Le 17/09/2020 à 12 heures 30, il sera procédé dans les bureaux de la Délégation Provinciale du MINISTERE DE SANTE A IFRANE à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert sur offres de prix pour La fourni-ture de bois de chêne vert aux différentes forma-tions sanitaires de soins de santé primaire relevant de la Délégation de la Santé à Ifrane, Province d'Ifrane.
 Le dossier d'appel d'of-fres peut être retiré au-près de : Délégation de santé à Ifrane.
 Il peut également être té-léchargé à partir du por-tail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provi-soire est fixé à la somme de Deux Mille Sept Cent DHS (2 700.00 Dhs)
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 96 800.00 Dhs TTC (Quatre Vingt Seize Mille Huit Cent Dhs TTC)
 Le contenu, la présenta-tion ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des arti-cles 27,29 et 31 du Décret n° 2.12-349 du 08 Jou-mada 1 1434 (20 Mars 2013) relatifs aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante: Délé-gation de la Santé Ifrane.
 - Soit déposer contre récé-

piissé, leurs plis dans le bureau du marché – Dé-légation de la Santé Ifrane.
 - Soit les remettre au Pré-sident de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
 - Soit les transmettre par voie électronique au por-tail des marchés publics
 Les pièces justificatives à fournir sont celles pré-vues par l'article 10 du Règlement de la consulta-tion.

N° 6447/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE LA SANTE DELEGATION D'IFRANE

Avis d'appel d'offres ouvert N° 02/2020
 Le 17/09/2020 à 11 heures ,il sera procédé dans les bureaux de la Délégation Provinciale du MINISTERE DE SANTE A IFRANE à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert sur offres de prix pour La fourniture d'anthracite aux dif-férentes formations sanitaires de soins de santé primaire relevant de la Délégation de la Santé à Ifrane, Province d'Ifrane,
 Le dossier d'appel d'of-fres peut être retiré au-près de : Délégation de santé à Ifrane.
 Il peut également être té-léchargé à partir du por-tail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provi-soire est fixé à la somme de Quatre Mille Cinq Cent DHS (4 500.00 Dhs)
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 189 000.00 Dhs TTC (Cent Quatre Vingt Neuf Mille Dhs TTC)
 Le contenu, la présenta-tion ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des arti-cles 27,29 et 31 du Décret n° 2.12-349 du 08 Jou-mada 1 1434 (20 Mars 2013) relatifs aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante: Délé-gation de la Santé Ifrane.
 - Soit déposer contre récé-

N° 6448/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DU TOURISME, DU TRANSPORT AERIEN, DE L'ARTISANAT ET DE L'ECONOMIE SOCIALE DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°03/DGAC/2020

Le Mardi 22 Septembre 2020 à 11 heures du matin, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'Aviation Civile au rez de chaussée, Av. Zay-toune Hay Riad à Rabat, à l'ouverture des plis rela-tifs à l'appel d'offres ou-vert sur offres de prix pour la Maintenance du matériel informatiques du Laboratoire d'Ana-lyses des Enregistreurs de vol de la Direction Gé-nérale de l'Aviation Civile.

- Le dossier d'appel d'of-fres peut être retiré au Service Budget et Comptabilité de la Direction Générale de l'Aviation Civile au 2ème étage, Av. Zaytoune Hay Riad à Rabat; il peut égale-ment être téléchargé à partir du portail des marchés Publiques (www.marchespu-blics.gov.ma).

- Le cautionnement provi-soire est fixé à SEPT MILLE DIRHAMS (7.000,00 DH).

- L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de DEUX CENT SOIXANTE DIX MILLE DIRHAMS TOUTES TAXES COM-PRISES (270 000,00 DH T.T.C).

- Le contenu, la présenta-tion ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des arti-cles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jouma-dal 1434 (20 Mars 2013), relatif aux marchés pu-blics.

Les concurrents peuvent :
 • Soit envoyer, par cour-rier recommandé avec ac-cusé de réception au service Budget et comp-tabilité de la Direction Gé-nérale de l'Aviation Civile au 2ème étage Av. Zay-toune Hay Riad.

• Soit déposer, contre ré-cépissé, leurs plis au bu-reau précité;

• Soit remettre au prési-dent de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou-verture des plis.

• Soit déposer par voie électronique à partir du portail des marchés pu-blics (www.marchespu-blics.gov.ma).

- Une visite des lieux sera organisée le Mardi 08 Septembre 2020 de 10h à 13h.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consulta-tion.

N° 6448/PA



AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°4/2020

« Organisation des Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International à Marrakech en octobre 2021 »

Il est porté à la connaissance du publics que l'appel à manifestation d'intérêt n°4/2020 relatif à l'opérationnalisation de la stratégie de communication du Maroc, accompagnant les préparatifs et la tenue des Assemblées Annuelles du Groupe de La Banque Mondiale (GBM) et du Fonds Monétaire International (FMI) prévues en octobre 2021 à Marrakech, a été rectifié comme suit :

Au lieu

ARTICLE 3 : CONDITIONS REQUISESET PIECES A PRODUIRE PAR LES PRESTATAIRES POTENTIELS

Les prestataires intéressés doivent présenter leurs dossiers composés des pièces suivantes :

- a) Un extrait des statuts de la société ;
- b) Pour un groupement, une copie de la convention constitutive du groupement dont le nombre des membres ne doit pas dépasser 3. Ladite convention doit indiquer notamment l'objet de la convention, la nature du groupement, le mandataire, la durée de la convention, la répartition des prestations le cas échéant. Il est à signaler que les groupements seront appréciés en tenant compte de la performance technique et financière de chaque membre.
- c) Liste des références en relation avec l'objet duprésent appel à manifestation d'intérêt en précisant pour chaque référence le maître d'ouvrage, la nature des prestations, le montant et l'année de réalisation.

Les prestataires intéressés doivent au moins disposer d'une référence en relation avec l'objet du présent AMI dont le montant et supérieur ou égale à 15 000 000 DH TTC.

d) Les attestations du chiffre d'affaire ou leurs copies délivrées par les services des Impôts au titre des années 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

Les prestataires intéressés doivent justifier d'un chiffre d'affaire annuel moyen HT supérieur ou égale à 40 000 000 DH HT.

NB : les concurrents n'ayant pas plus de 5 ans d'ancienneté peuvent produire uniquement les attestations du chiffre d'affaire à partir de la date de leur création.

En cas de groupement d'entreprises, les mêmes pièces (a), (c), et (d) doivent être fournies par chacun des membres du groupement. Dans ce cas, au moins un membre du groupement constitué doit :

- présenter une référence en relation avec l'objet du présent AMI dont le montant est supérieur ou égale à 15 000 000 DH TTC ;
- justifier d'un chiffre d'affaire annuel moyen HT supérieur ou égale à 40 000 000 DH HT.

Lire

ARTICLE 3 : CONDITIONS REQUISESET PIECES A PRODUIRE PAR LES PRESTATAIRES POTENTIELS

Les prestataires intéressés doivent présenter leurs dossiers composés des pièces suivantes :

- a) Un extrait des statuts de la société ;
- b) Pour un groupement, une copie de la convention constitutive du groupement dont le nombre des membres ne doit pas dépasser 3. Ladite convention doit indiquer notamment l'objet de la convention, la nature du groupement, le mandataire, la durée de la convention, la répartition des prestations le cas échéant. Il est à signaler que les groupements seront appréciés en tenant compte de la performance technique et financière de chaque membre.
- c) Liste des références en relation avec l'objet duprésent appel à manifestation d'intérêt en précisant pour chaque référence le maître d'ouvrage, la nature des prestations, le montant et l'année de réalisation.

Les prestataires intéressés doivent au moins disposer d'une référence en relation avec l'objet du présent AMI dont le montant et supérieur ou égale à 15 000 000 DH TTC.

d) Les attestations du chiffre d'affaire ou leurs copies délivrées par les services des Impôts au titre des années 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

Les prestataires intéressés doivent justifier d'un chiffre d'affaire annuel moyen HT supérieur ou égale à 30 000 000 DH HT.

NB : les concurrents n'ayant pas plus de 5 ans d'ancienneté peuvent produire uniquement les attestations du chiffre d'affaire à partir de la date de leur création.

En cas de groupement d'entreprises, les mêmes pièces (a), (c), et (d) doivent être fournies par chacun des membres du groupement. Dans ce cas, au moins un membre du groupement constitué doit :

- présenter une référence en relation avec l'objet du présent AMI dont le montant est supérieur ou égale à 15 000 000 DH TTC ;
- justifier d'un chiffre d'affaire annuel moyen HT supérieur ou égale à 30 000 000 DH HT.

Le reste est sans changement.

N° 6449/PA

Sport

Yassine Bono étincelant contre Manchester United en Ligue Europa

Les Reds sortis par Séville avec de gros regrets



Le FC Séville s'est qualifié pour sa quatrième finale de Ligue Europa en sept ans en renversant dimanche Manchester United (2-1) à Cologne, à huis clos, mais les Red Devils peuvent se mordre les doigts tant il ont eu la mainmise sur ce match. Vendredi, les Andaloux, en lice pour remporter leur sixième C3 sur les quinze dernières éditions, seront opposés à l'Inter Milan ou au Shakhtar Donetsk, qui devaient s'affronter lundi soir.

Contre Copenhague, au tour précédent, Manchester avait longtemps buté sur la défense et sur le gardien danois Kalle Johnsson en état de grâce avant de trouver la faille pendant la prolongation, sur penalty. Ce scénario s'est un peu reproduit avec Yassine Bono.

Le gardien marocain a presque justifié à lui seul pourquoi son équipe n'avait plus encaissé

de but depuis cinq matches avant cette rencontre et pourquoi elle restait sur une série record de 19 matches sans défaite depuis février, portée désormais à 20. Il a repoussé des poings un coup-franc flottant de Marcus Rashford (39e), une frappe tendue de Bruno Fernandes, avant de bien sortir dans les pieds de Mason Greenwood (46e) et par deux fois dans ceux d'Anthony Martial (53e), dont il avait déjà repoussé une tentative en angle fermé trois minutes plus tôt.

La principale différence est que cette fois, les hommes d'Ole Gunnar Solskjaer avaient réussi à prendre rapidement l'avantage au score. Après une passe géniale en pleine surface de Martial dans la course de Rashford, Bono avait bien repoussé le tir de l'attaquant anglais, mais l'arbitre allemand Felix Brych avait sanctionné

l'intervention dangereuse de Diego Carlos, déjà à l'origine d'un penalty contre Wolverhampton en quarts.

Bruno Fernandes, avec sa drôle de course d'élan qui s'achève par une espèce de saut de cabri avant de frapper le ballon, avait propulsé ce dernier sous la transversale adverse (0-1, 7e), pour son 12e but de la saison et surtout le 22e penalty en 61 rencontres cette saison pour Manchester. Malheureusement pour lui, United s'est fait punir deux fois sur des relâchements.

Après une première alerte de la part de Lucas Ocampos dans un angle fermé, repoussée par un David De Gea de nouveau titulaire (16e), Suso s'est trouvé au deuxième poteau à la conclusion d'une belle action collective conclue par un centre fuyant de Sergio Reguilón pour égaliser (1-1, 26e).

La touche à l'origine de l'action avait été accordée à tort à Séville, le défenseur Jules Koundé effleurant le ballon de la tête, suscitant les protestations des Mancuniens.

Séville a porté l'estocade à douze minutes de la fin par le Néerlandais Luuk De Jong, qui a profité d'un manque d'agressivité de l'arrière-garde mancunienne, visiblement émoussée, pour marquer tranquillement au deuxième poteau.

Un épilogue amer pour Manchester United qui avait connu une phase aller médiocre avant de faire une superbe fin de saison après l'arrivée de Bruno Fernandes, finissant 3e de Premier League.

Manchester pourrait d'ailleurs retrouver la saison prochaine en C1 Séville, les deux clubs étant déjà qualifiés pour la phase de groupes.

L'incertitude plane sur la L1, à cinq jours de la reprise

A cinq jours du redémarrage de la Ligue 1, l'incertitude plane sur le football français, affecté par de nombreuses contaminations au Covid-19 au sein des clubs, au point que la 1re journée, le week-end prochain, risque d'être fortement perturbée, sur les terrains comme en tribunes. Au moins 37 joueurs de L1 issus de 11 clubs ont été testés positifs au Covid-19 ces dernières semaines. La grande majorité d'entre eux ont contracté le virus après la reprise de l'entraînement en juin, engendrant une mise à l'isolement plus ou moins longue selon les cas et des annulations de matches amicaux en cascade.

Avec un seul cas positif annoncé, Bordeaux, Dijon, Lens, Monaco et Nîmes n'ont pas été trop perturbés. En revanche, Lille (4 cas), Saint-Etienne (5) mais surtout Montpellier (6), Nantes (7) et Strasbourg (9) ont vu leur préparation tronquée par le coronavirus. Marseille n'a pour l'instant déploré qu'un cas positif, mais l'OM a annoncé dimanche soir trois nouvelles suspicions de Covid-19, ce qui pourrait hypothéquer le match inaugural de la Ligue 1 prévu vendredi contre Saint-Etienne.

son interrompte en mars par la pandémie a pu se conclure en juillet, connaît aussi une deuxième vague de contaminations. Ainsi, on compte 37 nouveaux cas en D1 et D2 alors que la nouvelle saison doit débuter le 12 septembre. Avec de nombreux cas de joueurs positifs, Montpellier, Nantes et Strasbourg ont dû annuler plusieurs matches de préparation indispensables pour trouver des automatismes. "Quand ils seront redevenus négatifs on pourra les récupérer. Mais dans quel état, je ne sais pas", a déploré samedi l'entraîneur strasbourgeois Thierry Laurey.

A Nantes, le protocole médical en place exige des examens cardiaques poussés au minimum un mois après le premier test positif, même en l'absence de symptômes, avant toute reprise de l'entraînement. Un joueur positif est donc a priori écarté de toute compétition pour au moins six semaines. "On se retrouve privés de joueurs importants, ce n'est pas anodin... Et dans la saison ça risque encore d'arriver parce qu'on ne sait pas combien de temps durent les anticorps", a déclaré à l'AFP le technicien nantais Christian Gourcuff.

La Ligue de football professionnel (LFP), qui se dit depuis le début du mois d'août "extrême-

ment plusieurs semaines deux protocoles.

Le premier, sanitaire, vise à sécuriser l'accueil du public dans les stades en appliquant la jauge maximale de 5.000 personnes (sauf dérogation), les gestes barrières et le port du masque en tribunes.

Le second, "médical", réglementera toutes les précautions que devront prendre les clubs, le rythme des tests précédant les rencontres, le processus en cas de test positif, l'isolement des personnes contaminées et les éventuels cas de reports de rencontres. Ce protocole, déjà ficelé, a été transmis au Comité interministériel de crise (CIC), qui doit le valider mardi selon la Ligue.

Figurent notamment sous réserve de validation, dans ces documents dont l'AFP a obtenu copie, la désignation d'un "réfèrent Covid", interlocuteur préférentiel sur les questions sanitaires, l'obligation pour les joueurs de se plier à un test entre 72 et 48 heures avant chaque rencontre, ou l'obligation de procéder à un isolement de 14 jours pour chaque joueur positif.

Déjà amputée de deux matches, Paris SG-Metz et Montpellier-Lyon, en raison des qualifications du PSG et de l'OL pour les demi-finales

de Ligue 1, prévue de vendredi à dimanche prochain, risque d'être perturbée par des rencontres à huis clos ou dans des stades presque vides, voire par des reports en cas de nouvelles contaminations.

"Les clubs ont de grosses craintes pour la reprise du championnat", glisse un dirigeant de Ligue 1. "On a peur d'être dans la situation où pendant trois mois on avait la voiture au garage sans pouvoir la sortir, et quand enfin on peut reprendre la route on a un risque de tomber en panne."

L'OGC Nice a décidé de jouer à huis clos son premier match, dimanche prochain contre Lens. Si Marseille accueille Saint-Etienne vendredi, cela se fera dans un stade Vélodrome qui sonnera creux avec seulement 5.000 personnes, puisque sa demande de dérogation pour jouer devant 20.000 personnes a été rejetée par la préfecture.

Celle déposée par Bordeaux a aussi été rejetée. Selon le protocole médical de la Ligue, c'est une "commission Covid" qui aura le pouvoir de prononcer le report des matches, notamment dans le cas où plus de trois joueurs ou encadrants

Ligue des champions

Un "Final 8" imprévisible, deux demi-finales inattendues

Qui aurait parié là-dessus ? Les quarts du "Final 8" de la Ligue des champions ont réservé des scénarios improbables, magnifiés samedi par l'exploit de Lyon contre Manchester City (3-1) qui a mis au menu des demi-finales deux duels inattendus et franco-allemands.

"FARMERS LEAGUE" et un emoji clown. A travers le tweet ironique de Kylian Mbappé, allusion à un prétendu "championnat de paysans" que serait la Ligue 1 aux yeux de ses voisins plus huppés, c'est tout un pays qui s'est délecté d'une soirée historique.

La surprise de l'OL contre Manchester City (3-1), samedi à Lisbonne, a scellé la revanche éclatante d'une France moquée par ses rivaux étrangers, notamment pour avoir choisi d'être la seule nation majeure à avoir arrêté de manière anticipée les compétitions après l'irruption de la pandémie de coronavirus.

Cinquième à l'indice UEFA, plus proche du Portugal (6e) que de l'Italie (4e), le pays des champions du monde en titre présente pour la première fois de l'histoire de la C1 deux équipes en demi-finales de l'épreuve, alors que ces vingt dernières années, seuls trois de ses représentants étaient allés aussi loin.

Exit l'Espagne, l'Italie et l'Angleterre: le dernier carré se jouera sans eux pour la première fois depuis 1991, année du sacre de l'Etoile rouge de Belgrade devant Marseille.

"La Ligue 1, c'est une ligue très difficile, avec beaucoup de bonnes équipes. Avoir deux demi-finalistes de C1, ça montre que son niveau est élevé", l'a défendu le champion du monde Corentin Tolisso, l'ancien Lyonnais aujourd'hui au Bayern.

Avec PSG-Leipzig mardi, et Lyon-Bayern mercredi, le foot français s'offre deux affiches de prestige contre son voisin allemand, face auquel il a nourri "nos plus beaux souvenirs et nos pires cauchemars" comme l'écrit L'Equipe.

Après la Juventus en huitièmes et désormais Manchester City, Lyon vit donc sa



propre épopée - un terme qui colle plutôt à l'histoire de son rival de Saint-Etienne, finaliste malheureux de la Coupe des clubs champions (l'ancêtre de la C1) contre le... Bayern, en 1976.

La formule inédite du "Final 8", où tout se joue sur un match, laisse une chance d'espérer à l'OL avant de défier l'ogre munihois, comme lors de la demi-finale 2010 (0-1, 0-3). Et tant pis si le Bayern vient de dépecer le FC Barcelone de Leo Messi (8-2) en mondovision...

Entre le scénario fou de PSG-Atalanta (2-1), la démonstration bavaroise ou la surprise Leipzig contre l'Atlético (2-1), le rendez-vous lisboète a déjà démenti de nombreuses certitudes. "Je suis d'accord pour dire que ce format procure beaucoup

d'émotions car cela se joue seulement sur un match", estime le Parisien Ander Herrera, sur une question débattue sur les réseaux sociaux, tant les surprises du "Final 8" ont plu. "C'est bien pour la TV, mais tous les fans ou supporters n'ont pas la possibilité de voyager pour voir le match. Pour le respect des supporters, de l'histoire du foot, on doit jouer dans notre stade (dans un format aller-retour)", a-t-il poursuivi. En attendant le retour à la normale, souhaitée dès la saison prochaine par le président de l'UEFA Aleksander Ceferin, Lyon peut faire son miel de la période actuelle. "On ne se donne pas de limites", sourit Garcia. "Mais le mot d'ordre aujourd'hui, c'est récupérer."

C'est justement ce qu'a fait le Paris SG,

qui a renversé Bergame dans le temps additionnel mercredi. L'ambitieux champion de France a commencé sa préparation des demi-finales avec de nouveaux pépins physiques à gérer, ceux du gardien Keylor Navas (cuisse), incertain, et Thiago Silva (ischio-jambiers).

Malgré cette litanie de blessés, le club croit plus que jamais en ses chances de soulever la coupe aux grandes oreilles, après des années d'échecs qui ont alimenté la thèse d'une "malédiction" autour de lui.

Une finale PSG-Bayern à les faveurs des pronostiqueurs, d'autant que le PSG aborde en grand favori sa demie contre Leipzig, un effectif sans stars, novice à ce niveau. Mais cet été n'est plus à un résultat improbable près...

Keylor Navas forfait contre Leipzig, Idrissa Gueye "très incertain"



La série noire des blessures ne s'arrête pas pour le PSG: son gardien Keylor Navas, victime d'une lésion musculaire

mercredi contre l'Atalanta Bergame (2-1), est forfait pour la demi-finale de Ligue des champions contre Leipzig, programmée

mardi (21h00) à Lisbonne, a annoncé dimanche le club parisien.

Pis, son coéquipier Idrissa Gueye, "resté en soins pour une alerte musculaire ressentie hier à l'entraînement", est "très incertain" pour le duel contre l'ambitieux club allemand, a encore indiqué le PSG dans un communiqué.

Seule bonne nouvelle, les retours à l'entraînement de Marco Verratti, Thiago Silva et Layvin Kurzawa, blessés à différents degrés. Le forfait de Navas, attendu, reste un coup dur pour le PSG, qui comptait sur l'expérience du triple vainqueur de la Ligue des champions (2016, 2017, 2018), pour décrocher la première qualification en finale de son histoire.

D'autant plus qu'après les expériences mitigées de Salvatore Sirigu (2011-2017), Kevin Trapp (2015-2018) ou Alphonse Aréola (2016-2019), le PSG a longtemps tâ-

tonné pour trouver le gardien qui lui permettra de franchir un cap dans la compétition reine continentale. Mais son remplaçant Sergio Rico, vainqueur à deux reprises de la Ligue Europa avec le Séville FC (2015, 2016), reste un portier familier des joutes européennes. Même s'il a très peu joué (9 matches, dont 2 en C1) lors de cette saison tronquée par la pandémie de coronavirus et l'arrêt prématuré des compétitions...

En cas de forfait d'Idrissa Gueye, titulaire en quart de finale contre Bergame, l'entraîneur allemand du PSG Thomas Tuchel dispose de plusieurs solutions avec Ander Herrera, Leandro Paredes, et Marquinhos.

Absent du dernier carré de la C1 depuis 1995, Paris a l'occasion de réaliser le meilleur parcours de son histoire dans la compétition européenne en cas de victoire contre Leipzig.

Covid-19 : *En Italie, les discothèques de la discorde*

"Mettez les masques!". Le DJ a beau le répéter en boucle au micro, les danseurs n'en ont cure, ou presque. Au "Kiki" nightclub d'Ostia, station balnéaire populaire de la banlieue de Rome, le coronavirus semble à la fois lointain et pourtant bien présent.

C'est soirée quinquagénaire ce soir-là au "Kiki", l'une de ces discothèques à ciel ouvert du bord de plage d'Ostia, à vingt minutes en train de la capitale.

Les consignes sont connues: masque obligatoire, danser seul et à plus d'un mètre du voisin. Mais "tout ça, on s'en fout!", rigole Claudio, ventre en avant et chemise ouverte sur les poils.

Son masque dans la poche, il frétille seul, pas vraiment pour respecter la distanciation, juste parce que ses amis "bavardent à côté". "On essaie quand même de faire attention", tente-t-il vaguement.

A l'unisson de Claudio, les 200 à 300 noceurs du "Kiki" club dansent au rythme de la musique électro. Beaucoup sans masque, surtout occupés à dragner, rigoler, et enchaîner les Gin tonics.

Il faut l'insistance lasse des serveurs, la rumeur en fin de soirée d'une possible descente de police, puis les appels du DJ, pour que chacun se résigne à remettre son bout de tissu sur le nez.

"De toute façon, le gouvernement se prépare à tout fermer", conclut Claudio.

Alors que la menace d'une reprise de l'épidémie se précise dans plusieurs pays d'Europe, et que l'Espagne ferme ses discothèques, une Italie encore relativement épargnée tente, à sa manière, d'endiguer cette résurgence estivale en plein "Ferragosto", le sacro-saint week-end du 15 août.

Covid-19 oblige, traditionnels bains de minuit et feux de joie sur la plage ont été interdits

cette année. Un bras de fer oppose gouvernement et régions autour de l'épineuse question des discothèques, normalement bondées en cette période.

Le gouvernement craint que la vie nocturne, qui bat son plein pendant le "Ferragosto", ne contribue à faire exploser les contaminations, comme en Espagne.

En Italie, la question est politiquement sensible, car fermer les nightclubs au cœur des vacances d'été aurait été particulièrement impopulaire.

Les discothèques en lieu clos n'ont jamais été autorisées à rouvrir, au grand dam d'un secteur qui emploie près de 50.000 personnes pour 3.000 nightclubs, selon le syndicat des gérants de boîtes de nuit (Silb).

Les discos à l'air libre peuvent quant à elles de nouveau fonctionner, à l'appréciation des maires et des gouverneurs des régions.

Pour le gouvernement, "la ligne ne change pas", même s'il faut faire preuve de "prudence car les infections augmentent". Mais maintenir les clubs ouverts "est un risque sérieux", ont reconnu des sources gouvernementales dans la presse.

En face, les régions s'affichent divisées. La Calabre a ordonné la fermeture de tous les lieux de danse. La Sardaigne, à l'inverse, maintient tout ouvert. Entre les deux, la Vénétie et l'Emilie-Romagne renforcent les inspections. La Toscane quant à elle demande des règles identiques pour tous.

Vendredi, un compromis a finalement été trouvé: remettre le problème à quelques jours, après "Ferragosto". Le ministre des Affaires régionales, Francesco Boccia, a promis "un choix rigoureux", jugeant "inévitables" de fermer les lieux de fête "si les chiffres ne changent pas".

La presse italienne s'interrogeait ce week-end sur ce "bricolage". "La contagion est en



hausse mais on danse", fustigeait le Corriere Della Sera, particulièrement critique de la Sardaigne, où bars et clubs sont devenus "de joyeuses machines contagieuses".

Pour les scientifiques consultés par le gouvernement, les discothèques à ciel ouvert "doivent être fermées", car les rassemblements de fêtards en sueur y sont potentiellement "dévastateurs".

Dans les clubs, "on s'adapte tant bien que mal", grimace Gianluca Skiki, organisateur de soirée à Fregene, toujours sur la côte romaine.

Son "Manila Beach", qui accueille en temps normal sur sa plage jusqu'à 2.000 clients, doit faire avec 250, attablés pour une formule-repas imposée et l'obligation de danser devant leur assiette. "Les gens mangent, peuvent juste danser à leur place. Si la police vient, tout le monde doit

être à sa table".

Sous le ciel étoilé, des tablées de jeunes Italiens reprennent les classiques italiens - "Viva l'amore!" - entonnés par un crooner local, auquel succède un DJ avec juste "la permission de minuit".

Minijupes à paillettes, une poignée de brunes à talons hauts s'égaillent pour de sensuels pas chaloupés. Pour vite revenir autour de leurs chaises.

"Ici, il n'y a plus de vrai discothèque, c'est à peu près la seule chose que nous sommes autorisés à organiser", regrette Gianluca.

Loin de l'insouciance et des fêtes endiablées des années passées, cet "été est bizarre", de l'avis de la presse italienne. "Drôle de Ferragosto", abonde le même Gianluca, "j'espère que ce sera le dernier du genre..."

Carottes à la chermoula



Ingrédients

- 6 carottes
- 2 gousses d'ail
- 1/2 botte de persil
- 1/ botte de coriandre
- 1/2 Cuil.à café de cumin
- 1 Cuil.à café de piment doux
- 1/2 Cuil.à café de piment fort
- 2 Cuil.à café de jus de citron ou de vinaigre blanc
- Huile d'olive
- Sel et poivre noir du moulin

Préparation

Éplucher les carottes et les découper dans le sens de la longueur. Mettre à cuire 15 min à la vapeur et laisser refroidir.

Pour la chermoula: Dans le bol du mixeur, mettre la coriandre, le persil, les épices, les gousses d'ail, le jus de citron et un peu d'huile d'olive, mixer le tout.

Dans une boîte, mettre les carottes et verser la chermoula. Mélanger le tout délicatement et ajouter un peu plus d'huile d'olive. Remettre le couvercle de la boîte et laisser dans votre réfrigérateur au moins trois jours avant de déguster.

300.000 dollars pour un numéro de téléphone

Des milliers de Chinois se sont battus aux enchères ce week-end pour acheter un numéro de téléphone "porte-bonheur", qui a finalement été vendu pour la somme pharamineuse de 2,25 millions de yuans, soit 300.000 dollars.

Le numéro se termine par cinq 8 - un chiffre considéré comme porte-bonheur car le mot "huit" en Mandarin est homonyme du mot "prospérité".

Plus de 5.000 personnes ont participé aux enchères qui se déroulaient samedi et dimanche.

Il est courant en Chine pour les sociétés chercher à impressionner leurs clients ou pour de riches particuliers de payer pour obtenir un

numéro de téléphone considéré comme "chanceux".

Le 8 est le chiffre le plus recherché, étant traditionnellement signe de chance et de réussite. Lorsque Pékin a accueilli les Jeux olympiques en 2008, la cérémonie d'ouverture avait officiellement commencé à 8h08, le 8 août.

Le chiffre le moins recherché est le 4, qui en Mandarin se prononce comme le mot "mort".

Le record d'enchères pour un numéro de téléphone revient à un numéro se terminant par huit 7, homonyme des mots "s'élever" et "l'essence de la vie". Il s'était vendu 3,91 millions de yuans.

